

Évaluations 2025

Repères CE2

Résultats nationaux

Julien Desclaux, Hugo Giraudeau-Barthet, Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceição, Yann Eteve, Laetitia Evrard, Charlotte Gill-Sotty, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Maude Mathieu, Olivier Merlet, Magalie Robaut, Gaël Raffy, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Élodie Vezon Persem

Série Études

Document de travail n° 2025-E09
Novembre 2025

Évaluations 2025

Repères CE2

Résultats nationaux



Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

61-65, rue Dutot
75732 Paris Cedex 15

Directrice de la publication

Magda Tomasini

Auteur(s)

Julien Desclaux, Hugo Giraudeau-Barthet, Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceição, Yann Eteve, Laetitia Evrard, Charlotte Gill-Sotty, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Maude Mathieu, Olivier Merlet, Magalie Robaut, Gaël Raffy, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Élodie Vezon Persem

e-ISSN 2779-3532

↳ Synthèse

À la rentrée 2025, l'ensemble des élèves de CE2 ont été évalués en français et en mathématiques pour la deuxième année consécutive.

Par rapport à 2024, les résultats sont en hausse pour deux compétences en mathématiques : « placer un nombre sur une ligne graduée » et « reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive ». Ils sont stables pour toutes les autres compétences de mathématiques et toutes les compétences de français.

En français, les compétences les mieux maîtrisées concernent la compréhension de l'oral et la compréhension de phrases lues seul(e), alors que les compétences grammaticales sont moins maîtrisées. En mathématiques, les compétences de lecture et d'écriture de nombres entiers sont les mieux réussies alors que celles de résolution de problèmes et de calcul posé sont les moins maîtrisées.

Les élèves scolarisés dans les écoles du secteur public en éducation prioritaire (EP) ont une maîtrise moins affirmée pour l'ensemble des compétences évaluées.

En français, la compréhension orale de phrases et d'un texte est la compétence avec l'écart de performance le plus important entre les élèves scolarisés hors EP et les élèves scolarisés en EP, que ce soit en REP ou en REP+. L'écart de performance le plus faible concerne l'écriture de mots pour les élèves scolarisés en REP et la différenciation des principales classes de mots pour ceux scolarisés en REP+.

Entre 2024 et 2025, les écarts de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux en EP sont stables pour sept des neuf compétences évaluées. Les écarts de performances diminuent légèrement pour la compétence « comprendre un texte lu seul(e) », avec les élèves scolarisés en REP et en REP+. Les écarts de performances augmentent pour les compétences « reconnaître les principaux constituants de la phrase » et « comprendre un texte et des phrases à l'oral » entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux en REP.

En mathématiques, la résolution de problèmes est la compétence avec l'écart de performance le plus important entre les élèves scolarisés hors EP et les élèves scolarisés en EP, que ce soit en REP ou en REP+. L'écart de performance le plus faible concerne la compétence « mémoriser des faits numériques ».

Entre 2024 et 2025, les écarts de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux en EP sont stables pour huit des neuf compétences et diminuent légèrement pour la compétence « reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive ». Les écarts sont stables avec les élèves de REP. Les écarts de performances sont stables pour six des neuf compétences et diminuent pour trois des neuf compétences pour les élèves scolarisés en REP+ : « placer un nombre sur une ligne graduée », « poser et calculer » et « reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive ». Les diminutions d'écart en mathématiques sont principalement portées par une augmentation des performances des élèves scolarisés en éducation prioritaire.

En français, les filles présentent de meilleures performances que les garçons, à l'exception de la compétence « mémoriser des temps de conjugaison » où les performances sont similaires. En mathématiques, les garçons présentent des performances supérieures à celles des filles à l'exception du calcul posé, qui est à l'avantage des filles, et de la compétence « ordonner des nombres », où les performances sont similaires entre les filles et les garçons. Les écarts de performances entre les garçons et les filles sont globalement plus importants en mathématiques qu'en français.

Entre 2024 et 2025, les écarts filles-garçons sont stables, hormis une diminution pour quatre des neuf compétences de mathématiques.

SOMMAIRE



➤ Synthèse	5
➤ 1. Introduction	10
➤ 2. Contenu	12
2.1 Méthodologie.....	12
2.1.1 Les concepteurs	12
2.1.2 Processus de construction	12
2.1.3 Passation des épreuves et restitution des résultats.....	12
2.1.4 Domaines évalués en 2025.....	13
2.1.5 Comparabilité.....	15
2.1.6 Les expérimentations	16
2.1.6.1 Échantillons concernés et compétences évaluées.....	16
2.1.6.2 Expérimentation pour les Repères CE2.....	16
2.2 Les adaptations (élèves à besoins éducatifs particuliers).....	17
2.2.1 Méthodologie.....	17
2.2.2 Processus et principes	17
2.2.3 Description	17
2.2.4 Communication	20
➤ 3. Détermination des seuils	22
3.1 Méthodologie mise en œuvre	22
3.2 Données mobilisées	23
3.3 Seuils retenus	24
➤ 4. Résultats	26
4.1 Résultats d'ensemble en 2025 en début de CE2	26
4.1.1 CE2 français, résultats 2025	26
4.1.2 CE2 mathématiques, résultats 2025	27
4.1.3 Évolution des résultats depuis 2024.....	28
4.1.3.1 Français	28

4.1.3.2 Mathématiques.....	29
4.2 Résultats selon le sexe.....	30
4.2.1 CE2 français, résultats 2025 selon le sexe.....	30
4.2.2 CE2 mathématiques, résultats 2025 selon le sexe.....	31
4.2.3 Évolution des écarts entre 2024 et 2025, selon le sexe.....	32
4.3 Résultats selon le secteur d'enseignement.....	34
4.3.1 CE2 français, résultats 2025 selon le secteur d'enseignement.....	34
4.3.2 CE2 mathématiques, résultats 2025 selon le secteur d'enseignement.....	36
4.3.3 Évolution des écarts depuis 2024, selon le secteur d'enseignement.....	37
4.3.3.1 Français.....	37
4.3.3.2 Mathématiques.....	39
↘ 5. Questionnaire à destination des enseignants.....	46
5.1 Participation.....	46
5.2 Résultats.....	47
5.2.1 Communication.....	47
5.2.2 Logistique.....	49
5.2.3 Contenu pédagogique des séquences.....	50
5.2.4 Passation des épreuves.....	51
5.2.5 Utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves.....	52
5.2.6 Restitution des acquis des élèves.....	53
5.2.7 Bilan.....	54
↘ 6. Questionnaire à destination des directeurs d'école.....	56
6.1 Participation.....	56
6.2 Résultats.....	56
6.2.1 Communication et logistique.....	56
6.2.2 Portail et restitutions.....	58
6.2.3 Exploitation des évaluations.....	59
6.2.4 Bilan.....	60
↘ 7. Questionnaire à destination des inspecteurs de circonscription (IEN).....	61
7.1 Participation.....	61
7.2 Résultats.....	61
7.2.1 Communication et logistique.....	61
7.2.2 Contenu pédagogique des séquences.....	63
7.2.3 Portail et restitutions.....	65

7.2.4 Pilotage et formation.....	66
7.2.5 Bilan.....	70
Références des publications de la DEPP.....	71

➤ 1. Introduction

En septembre 2025, les élèves entrant en CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 ont passé une évaluation standardisée sur support papier. Au total, près de 4 millions d'élèves ont ainsi été évalués dans plus de 31 000 écoles publiques et privées sous contrat. En CE2, 782 000 élèves ont ainsi été évalués. Il s'agit de la huitième édition du dispositif *Repères* CP-CE1 initié en 2018, de la troisième édition du dispositif *Repères* CM1 et de la deuxième édition pour les *Repères* CE2 et CM2.

Ces évaluations ont été construites par la Direction de l'Évaluation de la Prospective et de la Performance (DEPP), à partir d'orientations définies avec la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO) du ministère de l'Éducation nationale et l'Inspection Générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche (IGÉSR).

Il s'agit de proposer, dès le début d'année, des repères permettant aux enseignants de bien apprécier les acquis qui ancrent les apprentissages. Ils peuvent ainsi identifier les besoins individuels de chaque élève le plus rapidement possible et apporter l'aide la mieux adaptée. Les évaluations sont donc conduites en début d'année et non pas à la fin, l'objectif étant de déterminer comment accompagner au mieux un élève tout au long de l'année.

En français, les repères choisis visent à évaluer les connaissances et compétences de six attendus des programmes dans les domaines suivants :

Langage oral

- Conserver une attention soutenue lors de situations d'écoute (*écouter pour comprendre des textes lus*).

Lecture et compréhension de l'écrit

- Lire et comprendre des textes adaptés à la maturité et à la culture scolaire des élèves.
- Lire à voix haute avec fluidité.

Étude de la langue

- Orthographier les mots les plus fréquents et les mots invariables mémorisés.
- Raisonner pour réaliser les accords dans le groupe nominal d'une part (déterminant, nom, adjectif), entre le verbe et son sujet d'autre part.
- Utiliser ses connaissances sur la langue pour mieux s'exprimer à l'oral, pour mieux comprendre des textes.

En mathématiques, ce sont trois des attendus des programmes qui ont été évalués dans le domaine des **nombre et calculs** :

- Écrire et représenter des nombres entiers.
- Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul.
- Calculer avec des nombres entiers.

Les exercices proposés ont été choisis parmi ceux qui permettent de repérer les éventuels obstacles à la réussite afin de mettre en œuvre des interventions pédagogiques ciblées pour permettre à l'élève de surmonter ces obstacles. L'identification de connaissances de base incomplètement maîtrisées en début d'année scolaire, pour certains élèves, doit conduire à assurer un accompagnement ciblé de l'élève au cours des premières semaines.

Pour chaque évaluation, deux seuils de réussite, propres à chaque série d'exercices, ont été déterminés :

- un seuil en deçà duquel on peut considérer, dès le début de l'année, que les élèves rencontrent des difficultés et donc qu'un besoin d'accompagnement est identifié ;
- un seuil pour des élèves dont les acquis semblent fragiles.

Les seuils ont été établis par la DEPP avec l'aide de groupes réunissant des professionnels de l'éducation : enseignants, maîtres-formateurs, conseillers pédagogiques, inspecteurs de l'Éducation nationale...

Ensuite, le traitement statistique de la DEPP a permis d'arrêter un seuil pour chaque repère. Pour certains repères, le seuil de réussite attendu est élevé. Il s'agit de notions considérées comme fondamentales et normalement familières aux élèves. Pour d'autres repères, la notion est plus complexe ou certains items étaient plus difficiles que d'autres. Dans ce cas, le seuil de réussite attendu est moins élevé. Dans tous les cas, l'objectif est le même : identifier les difficultés de chaque élève et y remédier le plus vite possible. Au-delà de cette utilisation dans la classe par l'enseignant, les résultats issus de cette évaluation permettent de dresser une photographie des connaissances et compétences des élèves en français et en mathématiques à l'entrée en CE2, aussi bien à l'échelle nationale qu'au niveau de chaque académie.

Ce document présente la démarche mise en œuvre lors de l'évaluation *Repères CE2* qui s'est tenue lors de la rentrée scolaire 2025. Il décrit la méthodologie retenue pour concevoir les outils d'évaluation et définir les seuils de réussite pour chaque domaine. Il présente les premiers résultats de l'édition 2025 de l'évaluation. Enfin, il aborde la démarche qualité entreprise par la DEPP en présentant les principaux résultats de l'enquête déployée auprès des enseignants, des directeurs et des inspecteurs de circonscription après chaque évaluation *Repères*.

➤ 2. Contenu

2.1 Méthodologie

La première campagne d'évaluations exhaustives CE2 a eu lieu en septembre 2024. Pour cette première session, les exercices destinés aux élèves ont été expérimentés en septembre 2023.

2.1.1 Les concepteurs

Ces exercices sont conçus par des équipes de terrain composées d'IEN (inspecteurs de l'Éducation nationale), de conseillers pédagogiques (de circonscription ou départementaux), de professeurs des écoles maîtres-formateurs (PEMF), de professeurs des écoles (PE) et de directeurs d'école. Ces équipes sont coordonnées par la DEPP.

2.1.2 Processus de construction

La DEPP, accompagnée de la DGESCO et de l'IGÉSR, définit le cadre de l'évaluation. Celui-ci est adossé aux programmes de l'école primaire (*BO n° 31 du 31-7-2020*) et tient compte des attendus de fin d'année de CE1 et des repères annuels de progression du cycle 2 (*BO n°22 du 29-5-2019*). Les différents champs et compétences à évaluer sont déterminés. Les exercices produits par les équipes de concepteurs coordonnées par la DEPP sont ensuite examinés et amendés par la DEPP et l'IGÉSR.

2.1.3 Passation des épreuves et restitution des résultats

Les évaluations *Repères* se déroulent en début d'année scolaire, entre le 8 et le 19 septembre. La saisie des réponses des élèves est réalisée au sein des écoles des élèves évalués.

L'évaluation prend la forme d'un livret d'exercices – comprenant du français et des mathématiques – à compléter par l'élève. Des adaptations sont proposées pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (cf. infra). Pour la passation de chaque séquence, l'enseignant prend appui sur un protocole dédié qui permet d'obtenir une mesure objective. En 2025, en début de CE2, l'évaluation se compose de quatre séquences en français (trois séquences collectives de 18 minutes, 13 minutes et 14 minutes et d'une séquence individuelle de lecture d'une minute) ainsi que deux séquences collectives de mathématiques (19 min et 17 min).

Les parents des élèves sont informés des résultats de leur enfant et de l'intérêt des informations que cette évaluation donne à l'enseignant. Les résultats individuels sont disponibles au niveau de l'école. Des fiches descriptives des exercices à destination des parents viennent compléter le dispositif. Elles sont accessibles sur le site [education.gouv.fr](https://www.education.gouv.fr) via un QR code présent sur la fiche de restitution. Des résultats par école sont disponibles pour l'inspecteur de la circonscription, à des fins de pilotage de l'action pédagogique, de la formation et de l'accompagnement des enseignants de la circonscription.

2.1.4 Domaines évalués en 2025

Le tableau 1 résume l'ensemble des domaines évalués par le dispositif *Repères CE2* lors de l'année scolaire 2025-2026.

TABLEAU 1 • Domaines évalués en 2025-2026

Français							
Domaines évalués	Compétences	Début de CP	Mi - CP	Début de CE1	Début de CE2	Début de CM1	Début de CM2
Langage oral	Comprendre des mots à l'oral (mots lus par l'enseignant(e))						
	Comprendre des phrases à l'oral (phrases lues par l'enseignant(e))						
	Comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e))						
Lecture et compréhension de l'écrit	Manipuler des phonèmes						
	Manipuler des syllabes						
	Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent						
	Reconnaître les différentes écritures d'une lettre						
	Comprendre des phrases lues seul(e) (lecture silencieuse)						
	Comprendre un texte lu seul(e) (lecture silencieuse)						
	Lire à voix haute des mots						
	Lire à voix haute un texte						
Étude de la langue	Savoir trouver des synonymes						
	Savoir trouver des mots de la même famille						
	Écrire des syllabes (dictées)						
	Écrire des mots (dictés)						
	Reconnaître les principaux constituants de la phrase						
	Différencier les principales classes de mots						
	Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs						
	Identifier la relation sujet-verbe						
	Maîtriser l'accord du verbe avec son sujet						
	Mémoriser des temps de conjugaison						

Lecture : la compétence « comprendre des phrases à l'oral (phrases lues par l'enseignant(e)) » a été évaluée en début de CP, à la mi-CP, en début de CE1 et en début de CE2 en 2025.

Source : DEPP, Repères.

Mathématiques							
Domaines évalués	Compétences	Début de CP	Mi – CP	Début de CE1	Début de CE2	Début de CM1	Début de CM2
Nombres et calculs	Quantifier des collections (dénombrer une collection et l'associer à son écriture chiffrée)						
	Comparer des nombres						
	Comparer des fractions à l'unité						
	Ordonner des nombres						
	Lire des nombres entiers (reconnaître des nombres dictés)						
	Lire des fractions et des nombres décimaux (reconnaître des nombres dictés)						
	Écrire des nombres entiers (sous la dictée)						
	Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive (m, c, d, u)						
	Utiliser des fractions simples dans le cadre de partage de grandeurs						
	Placer un nombre sur une ligne graduée						
	Placer un nombre sur une ligne graduée (fractions et décimaux)						
	Résoudre des problèmes						
	Mémoriser des faits numériques						
	Mémoriser des procédures						
	Calculer mentalement						
	Additionner (calculer en ligne)						
	Soustraire (calculer en ligne)						
Poser et calculer							
Espace et géométrie	Reproduire un assemblage						

Lecture : la compétence « ordonner des nombres » a été évaluée en début de CE2 en 2025.

Source : DEPP, Repères.

2.1.5 Comparabilité

Les contenus des *Repères CE2 2025* sont strictement identiques à ceux de l'édition précédente en français et en mathématiques permettant ainsi une comparabilité d'une année sur l'autre de l'ensemble des exercices.

TABLEAU 2 • Évolution des épreuves de début d'année entre 2024 et 2025

Français CE2					
Domaines évalués	Compétences	Nombre d'items	2024	2025	Évolution
Langage oral	Comprendre un texte et des phrases à l'oral (texte et phrases lus par l'enseignant(e))	12			Néant
	Comprendre des phrases lues seul(e) (lecture silencieuse)	10			Néant
Lecture et compréhension de l'écrit	Comprendre un texte lu seul(e) (lecture silencieuse)	8			Néant
	Lire à voix haute un texte	137			Néant
Étude de la langue	Écrire des mots (dictés)	10			Néant
	Reconnaître les principaux constituants de la phrase	8			Néant
	Différencier les principales classes de mots	8			Néant
	Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs	8			Néant
	Mémoriser des temps de conjugaison	16			Néant

Mathématiques CE2					
Domaines évalués	Compétences	Nombre d'items	2024	2025	Évolution
Nombres et calculs	Ordonner des nombres	8			Néant
	Lire des nombres entiers (reconnaître des nombres dictés)	10			Néant
	Écrire des nombres entiers (sous la dictée)	10			Néant
	Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive (m, c, d, u)	8			Néant
	Placer un nombre sur une ligne graduée	12			Néant
	Résoudre des problèmes	8			Néant
	Mémoriser des faits numériques	20			Néant
	Mémoriser des procédures	20			Néant
	Poser et calculer	8			Néant

Lecture : la compétence « comprendre un texte et des phrases à l'oral (texte et phrases lus par l'enseignant(e)) » a été évaluée sur 12 items en début de CE2 en 2024 et en début de CE2 en 2025.

Source : DEPP, Repères CE2.

2.1.6 Les expérimentations

Pour chacune des opérations d'évaluation, les items des exercices sont testés l'année qui précède l'évaluation, afin de constituer une banque et d'en vérifier les qualités métrologiques :

- la fidélité : une mesure est dite fidèle lorsque la même épreuve appliquée deux fois de suite au même sujet dans les mêmes conditions apporte les mêmes résultats ;
- la sensibilité : une épreuve est sensible lorsqu'elle permet de discriminer finement les individus entre eux. Selon le type d'échelle de mesure utilisé, la sensibilité de l'épreuve peut s'apprécier par la dispersion des scores (plus la dispersion est importante, meilleure est la sensibilité) ;
- la validité : une épreuve est valide si elle mesure bien ce qu'elle est censée mesurer. En ce qui concerne la validité de contenu, une épreuve est d'autant plus valide que les questions posées (les items) sont représentatives de l'ensemble des questions possibles, compte tenu de l'univers de contenu défini.

2.1.6.1 Échantillons concernés et compétences évaluées

Si un item ne remplit pas les critères cités ci-dessus, il est exclu au moment de la construction de l'outil d'évaluation. Les items restants constituent une banque d'items au sein de laquelle une sélection est opérée pour constituer l'épreuve finale.

Les figures qui suivent présentent les échantillons mobilisés pour procéder à ces expérimentations ainsi que les compétences évaluées.

Ces expérimentations se font de façon concomitante aux évaluations. En effet, les élèves d'écoles sélectionnées par la DEPP passent, en complément des évaluations *Repères*, un cahier complémentaire présentant des nouveaux items.

2.1.6.2 Expérimentation pour les *Repères* CE2

TABLEAU 3 • Échantillon de l'expérimentation 2025

Strates	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves de CE2
Public hors EP	62	2 009
Public EP	17	563
Privé	13	377
Total	92	2 949

Lecture : l'échantillon est composé de 62 écoles dans le secteur public hors éducation prioritaire.

Source : DEPP, *Repères* CE2.

TABLEAU 4 • Compétences évaluées lors de l'expérimentation 2025 au CE2

Expérimentation en CE2 en septembre 2025 pour <i>Repères</i> CE2 septembre 2026		
Français		Compétences
1	Vocabulaire	Savoir trouver des synonymes
2		Savoir trouver des mots de la même famille
Mathématiques		Compétence
1	Nombres et calcul	Placer un nombre sur une ligne graduée

Lecture : l'expérimentation en CE2 évalue deux compétences en français et une compétence en mathématiques.

Source : DEPP, *Repères* CE2.

2.2 Les adaptations (élèves à besoins éducatifs particuliers)

2.2.1 Méthodologie

Le choix a été fait de constituer un groupe de travail pluri-catégoriel permettant de croiser les regards des chercheurs et des professionnels de terrain. Des partenaires experts participent à la relecture des adaptations.

Groupe de travail

- Stéphanie Colin, enseignante-chercheuse en psychologie cognitive et du développement, experte surdit  au sein du groupe de travail "Handicap" du Conseil Scientifique de l' ducation nationale ;
- Caroline Huron, charg e de recherche   l'INSERM et chercheuse au Laboratoire de neuro-imagerie cognitive dirig e par Stanislas Dehaene. Experte reconnue de la dyspraxie, membre du Conseil Scientifique de l' ducation nationale ;
- Aida Logan, charg e de mission acad mique pour la d ficience sensorielle dans l'acad mie de Versailles ;
- Fran oise Magna, inspectrice p dagogique et technique des  tablissements de jeunes aveugles.

Partenaires

- INSHEA (Institut national sup rieur formation et recherche - handicap et enseignements adapt s) ;
- UNAPEI (Union nationale des associations de parents, de personnes handicap es mentales et de leurs amis).

2.2.2 Processus et principes

Le travail d'adaptation s'appuie sur les besoins des  l ves et non sur les troubles (difficult    lire,    crire,   se rep rer dans l'espace, fatigabilit , etc.). L'objectif est de permettre   un maximum d' l ves de travailler dans des conditions favorables et confortables. Ce travail a permis de d finir des principes g n raux d'adaptation qui ont  t  ensuite pr cis s et affin s par typologie d'exercices.

Un travail de simplification des consignes a  galement  t  mis en  uvre pour tous les  l ves, de sorte que la compr hension ne soit pas un obstacle   l' valuation d'autres comp tences. Ce travail est engag  en collaboration avec l'UNAPEI.

2.2.3 Description

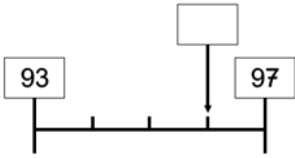
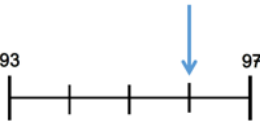
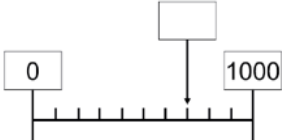
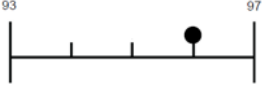
Trois cahiers adapt s ont  t   labor s pour r pondre au maximum de besoins. Un premier cahier adapt  a  t  cr e pour favoriser une meilleure vision, faciliter la lecture, favoriser la concentration et le rep rage dans la page, diminuer les gestes relevant de la motricit  fine et faciliter la saisie des r ponses.

Deux autres cahiers ont  t  cr es pour r pondre aux besoins tr s sp cifiques des troubles sensoriels :

- un cahier en braille et en relief   destination des  l ves non-voyants. Celui-ci est accompagn  d'un cahier pour l'adulte accompagnant pour faciliter la saisie des r ponses de l' l ve et diminuer la charge de lecture tactile ;
- un cahier adapt    destination des  l ves sourds signant ou codant. Celui-ci est accompagn  de capsules vid o en LSF (Langue des Signes Fran aise) ou en LfPC (Langue fran aise Parl e Compl t e) pour les items de compr hension de l'oral.

Il existe un guide du professeur pour chaque cahier adapté. Ces guides permettent de donner des conseils de passation afin de garantir le bien-être physique et psychique de tous les élèves au moment de la passation. Ils sont également le moyen de rappeler que le maintien des outils de compensation, mis en œuvre dans le cadre des PAP et PPS, est indispensable. Les cahiers adaptés n'ont pas vocation à se substituer à l'accompagnement ou aux outils de compensation utilisés habituellement.

Exemples d'adaptations en mathématiques

<p>Exercice 15 (suite)</p> 	<p>Exercice 15 (suite)</p> <p>Écris sur la page le nombre indiqué par la flèche.</p> <p>Droite 5</p> 
	<p>1. Cahier adapté général 2. Cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants</p>
<p>Cahier non-adapté</p>	<p>Exercice 15</p>  <p>3. Cahier pour les élèves non-voyants, imprimé en braille et en relief.</p>

Exercice 1

Lis attentivement ce texte.

La poule et le pommier

- 1 Un jour d'octobre une poule regardait par sa fenêtre et vit qu'un pommier avait poussé dans sa cour.
- « Bizarre », dit la poule. « Je suis sûre qu'il n'y avait pas d'arbre dans la cour hier ».
- 5 « Certains d'entre nous poussent vite », dit l'arbre.
- La poule regarda le pied de l'arbre.
- « Je n'ai jamais vu un arbre », dit-elle, « qui a dix doigts de pied recouverts de fourrure. »
- « Certains d'entre nous en ont », dit l'arbre. [...] « Poule, sors de ta maison et viens manger l'une de mes délicieuses pommes. »
- « Je vais réfléchir », dit la poule. « Je n'ai jamais entendu un arbre parler avec une bouche pleine de dents pointues. »
- « Certains d'entre nous savent parler », dit l'arbre. « Poule, sors de ta maison et viens te reposer contre l'écorce de mon tronc. »
- 15 « J'ai entendu dire », dit la poule, « que certains d'entre vous perdent toutes les feuilles à cette époque de l'année. »
- « Oh oui », dit l'arbre, « certains d'entre nous perdent toutes leurs feuilles », et l'arbre commença à frémir et à secouer ses branches. Toutes ses feuilles tombèrent.
- 20 La poule ne fut pas surprise de voir un grand loup là où, quelques secondes avant, il y avait un arbre. Elle ferma ses volets et sa fenêtre. Le loup vit qu'il avait trouvé plus malin que lui. Il pesta, fou de rage.
- Il est toujours difficile d'avoir l'air de ce qu'on n'est pas.

Extrait de « Fables »
Arnold Lobel, L'école des loisirs

Exercice 1 (suite)

Pour chaque question, coche la réponse correcte.

Question 1

Cette histoire se passe un jour...

- de novembre.
- d'avril.
- de décembre.
- d'octobre.

Cahier non-adapté

Exercice 1 (suite)

Lis attentivement ce texte.

La poule et le pommier – version 2

Un jour d'octobre une poule regardait par sa fenêtre et vit qu'un pommier avait poussé dans sa cour.

« Bizarre », dit la poule. « Je suis sûre qu'il n'y avait pas d'arbre dans la cour hier ».

« Certains d'entre nous poussent vite », dit l'arbre.

La poule regarda le pied de l'arbre.

« Je n'ai jamais vu un arbre », dit-elle, « qui a dix doigts de pied recouverts de fourrure. »

« Certains d'entre nous en ont », dit l'arbre. [...] « Poule, sors de ta maison et viens manger l'une de mes délicieuses pommes. »

« Je vais réfléchir », dit la poule. « Je n'ai jamais entendu un arbre parler avec une bouche pleine de dents pointues. »

Exercice 1 (suite)

Coche la réponse correcte.

Question 1

Cette histoire se passe un jour...

- de novembre.
- d'avril.
- de décembre.
- d'octobre.

1. Cahier adapté général
2. Cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants

3. Cahier pour les élèves non-voyants en braille avec une possibilité de passation à l'oral

2.2.4 Communication

Les procédures de communication et de commandes en académie ont été décrites lors de séminaires nationaux.

Par ailleurs, l'ensemble des cahiers et des capsules vidéo en LSF et LfPC sont consultables sur les pages Eduscol.

[Accès aux supports CE2](#)

Cahier d'évaluation

- [Cahier de l'élève](#)
- Cahier de l'élève - version adaptée - [Tome 1](#) - [Tome 2](#) (version corrigée)
- [Cahier de l'élève - version adaptée non-voyants](#)
- Cahier de l'élève - version adaptée sourds et malentendants - [Tome 1](#) - [Tome 2](#) (version corrigée)
- [Cahier adulte accompagnant](#) - pour le report par l'adulte des réponses de l'élève non voyant

Guides pour le professeur

- [Guide pour le professeur](#)
- [Guide pour le professeur - version adaptée](#)
- [Guide pour le professeur - version adaptée non-voyants](#)
- [Guide pour le professeur - version adaptée sourds et malentendants](#)
- [Guide pour l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers](#)

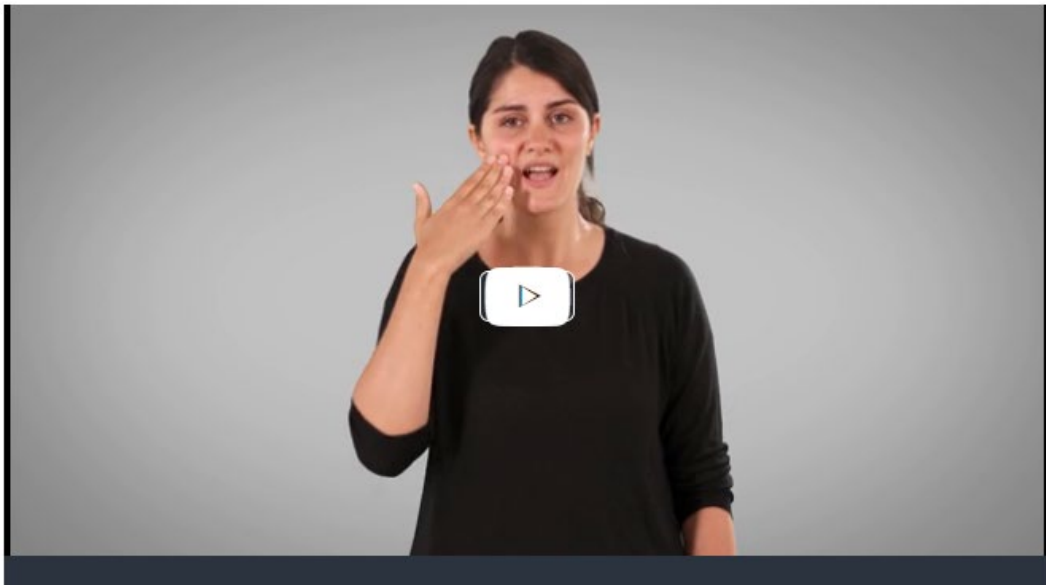
Consignes en langue des signes française et langue française parlée complétée

Des vidéos en langue des signes française et en langue française parlée complétée présentant certains exercices seront prochainement accessibles. (*Publication progressive*)

Exercice 10 - Séquence 3 - langue des signes française



Exercice 10 - Séquence 3 - langue française parlée complétée



➤ 3. Détermination des seuils

3.1 Méthodologie mise en œuvre

Le dispositif des évaluations *Repères* de début de CE2 est un outil au service de l'enseignant afin qu'il puisse disposer pour chaque élève de points de repères fiables lui permettant d'organiser son action pédagogique en conséquence.

Pour ce faire, ces évaluations mettent à jour, pour chaque élève, les compétences déjà maîtrisées et celles qu'il est nécessaire de développer et renforcer. Pour chaque compétence évaluée, il est ainsi possible de distinguer trois groupes d'élèves :

- ceux pour lesquels on peut considérer, dès le début de l'année, qu'ils sont en difficulté : un besoin est identifié. Ces élèves nécessitent un accompagnement ;
- ceux dont les acquis sont fragiles pour lesquels l'enseignant devra maintenir un niveau de vigilance particulier ;
- ceux pour lesquels il n'y a pas de difficultés identifiées, les prérequis permettent d'entrer sereinement dans les apprentissages à venir.

La mise au point de tels indicateurs impose d'établir des scores seuils permettant de distinguer ces trois groupes d'élèves. Pour être considéré comme étant en difficulté, un élève doit-il réussir une seule question parmi celles qui lui sont proposées ? Un quart ? La moitié ? C'est ce seuil qui doit être fixé. La détermination de ce seuil ne s'impose pas d'elle-même. Pour cela, la DEPP a recours à des méthodes qui confrontent les résultats issus des évaluations standardisées avec le jugement d'experts (enseignants, conseillers pédagogiques, inspecteurs de l'Éducation nationale...) sur le niveau des élèves et le contenu des évaluations.

Plusieurs méthodes ont été éprouvées par la DEPP, notamment dans le cadre de la production d'indicateurs relatifs à la maîtrise des compétences du socle commun¹. Parmi celles-ci, celle dite « des marque-pages » (*bookmarks*) se révèle la mieux adaptée à ce contexte d'évaluation. Simple à mettre en œuvre et couramment utilisée, elle est aussi décrite par Bunch et Cizek².

À partir des résultats de l'évaluation, dans chaque compétence, les items ont été classés par ordre croissant selon leur difficulté. Les items du début de la liste correspondent à des items faciles, c'est-à-dire très réussis, et ceux de la fin sont plus difficiles.

Il a été demandé à des groupes réunissant des enseignants, des conseillers pédagogiques et des inspecteurs de l'Éducation nationale de parcourir ces listes et de placer deux seuils propres à chaque série d'exercices :

- un premier seuil correspondant au dernier item qu'un élève en difficulté serait susceptible de réussir ;
- un second seuil correspondant au dernier item qu'un élève dont les acquis semblent fragiles serait susceptible de réussir.

¹ Nicolas Miconnet, Ronan Vourc'h (2015), « Détermination des standards minimaux pour évaluer les compétences du socle commun » ; *Éducation et formations*, n°86-87, p.141-158, MENSER-DEPP

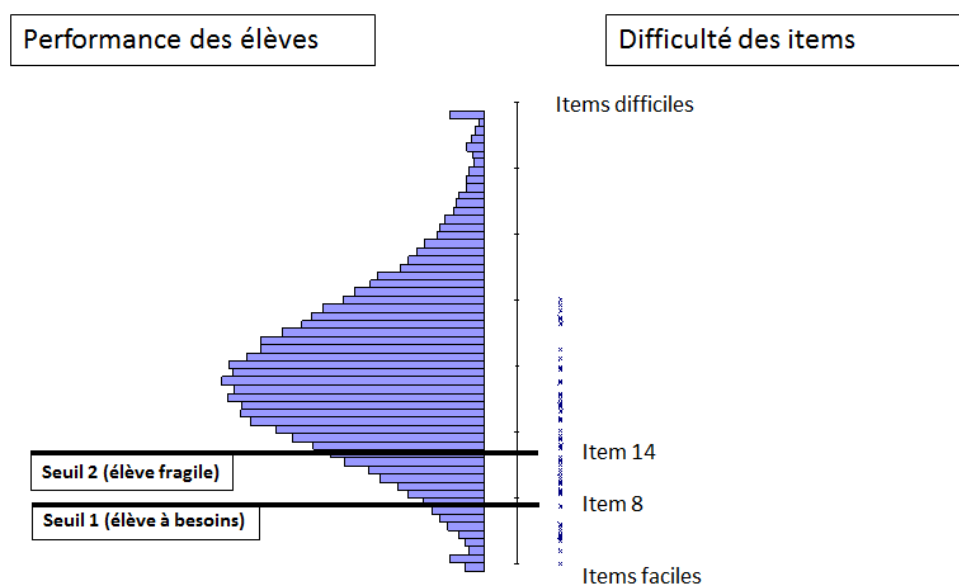
² Bunch M., Cizek G., 2007, *Standard Setting: A Guide to Establishing and Evaluating Performance Standards on Tests*, London, Thousand Oaks, Sage Publications

Une fois ces seuils positionnés, on détermine, pour chaque expert, la proportion d'élèves concernés dans chaque groupe. Dans l'exemple théorique présenté dans la figure 1, l'expert a positionné son premier seuil à l'item numéro 8 et son second seuil à l'item numéro 14. Cela signifie que les élèves qui réussissent au mieux 8 items sont inclus dans le groupe 1 (élèves à besoins) et que ceux qui ont réussi de 9 à 14 items sont inclus dans le groupe 2 (élèves fragiles). À partir de 15 items réussis, les élèves ne présentent pas de difficultés dans la compétence concernée.

Pour chaque compétence évaluée, les seuils positionnés par chaque expert et la part des élèves représentés dans chaque groupe sont ensuite portés à la connaissance de tous. La seconde phase consiste à faire converger les attentes des différents experts pour aboutir à un consensus autour de la définition des seuils au regard des résultats obtenus.

Pour certains exercices, le seuil de réussite attendu est élevé. Il s'agit de notions considérées comme fondamentales et normalement familières aux élèves. Pour d'autres exercices, la notion est plus complexe ou certains items de l'exercice étaient plus difficiles que d'autres. Dans ce cas, le seuil de réussite attendu est moins élevé.

FIGURE 1 • Méthode des marque-pages



3.2 Données mobilisées

Dans le cadre des évaluations *Repères CE2*, les contenus sont inchangés par rapport à 2024 et il n'est donc pas nécessaire de déterminer de nouveaux seuils de maîtrise. Aucune nouvelle donnée n'est donc mobilisée pour déterminer les seuils. Ce sont donc les mêmes seuils qu'en 2024 qui sont appliqués. Les résultats individuels ainsi que les résultats par école ont donc été téléchargeables sur le portail dès la fin de la saisie des réponses des élèves.

3.3 Seuils retenus

En 2025, les épreuves demeurant inchangées par rapport à 2024, les seuils définis en 2024 ont été repris et appliqués aux données de 2025.

TABLEAU 5 • Seuils retenus en 2024 et 2025

Compétences	Français CE2					
	Nombre d'items	2024	2025	Évolution	Seuil 1	Seuil 2
Comprendre un texte et des phrases à l'oral	12			Néant	6	8
Comprendre des phrases lues seul(e) (lecture silencieuse)	10			Néant	3	5
Comprendre un texte lu seul(e) (lecture silencieuse)	8			Néant	2	4
Lire à voix haute un texte	137			Néant	49 <i>Attendus de fin de CP</i>	69 <i>Attendus de fin de CE1</i>
Écrire des mots (dictés)	10			Néant	3	6
Reconnaître les principaux constituants de la phrase	8			Néant	2	4
Différencier les principales classes de mots	8			Néant	2	4
Utiliser des marques d'accord pour les noms et les adjectifs	8			Néant	2	4
Mémoriser des temps de conjugaison	16			Néant	5	9

Lecture : la compétence « comprendre un texte et des phrases à l'oral » a été évaluée en début de CE2 en 2024 ainsi qu'en 2025 avec 12 items. Le seuil 1 correspond à 6 items réussis au maximum et il caractérise les élèves « à besoins ».

Source : DEPP, Repères CE2.

Mathématiques CE2						
Compétences	Nombre d'items	2024	2025	Évolution	Seuil 1	Seuil 2
Ordonner des nombres	8			Néant	3	5
Lire des nombres entiers (reconnaître des nombres dictés)	10			Néant	5	7
Écrire des nombres entiers (sous la dictée)	10			Néant	5	8
Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive	8			Néant	2	4
Placer un nombre sur une ligne graduée	12			Néant	4	6
Résoudre des problèmes	8			Néant	2	5
Mémoriser des faits numériques	20			Néant	9	13
Mémoriser des procédures	20			Néant	7	12
Poser et calculer	8			Néant	2	6

Lecture : la compétence « ordonner des nombres » a été évaluée en début de CE2 en 2024 ainsi qu'en 2025 avec 8 items. Le seuil 1 correspond à 3 items réussis au maximum et il caractérise les élèves « à besoins ».

Source : DEPP, Repères CE2.

4. Résultats

Ces résultats de l'évaluation *Repères* CE2 sont basés sur l'exploitation des réponses des élèves saisies à la date du 23 octobre 2025. À cette date, le taux national de saisie, pour l'ensemble des élèves de CE2, s'élevait à 98,4 %. Les évolutions des taux de maîtrise sont considérées comme stables si elles sont inférieures à 1 point de pourcentage.

Les écarts des taux de maîtrise (filles/garçons, par secteur...) sont considérés comme stables s'ils sont inférieurs à 1 point de pourcentage.

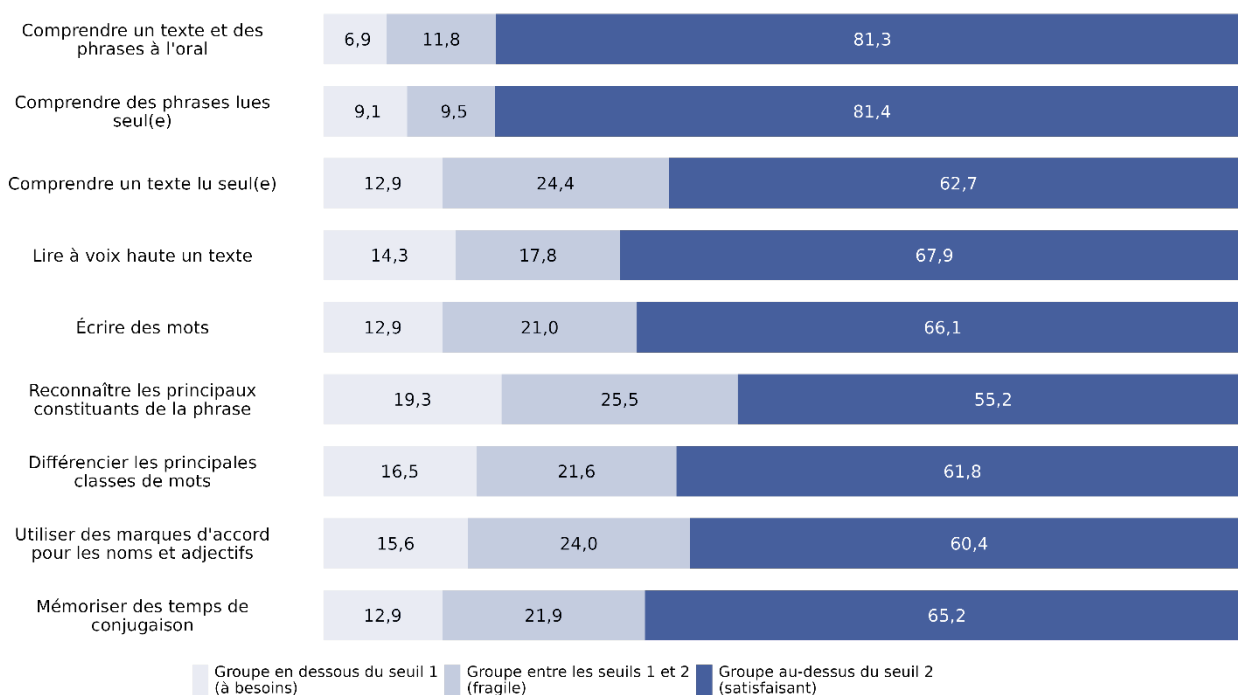
Les évolutions des écarts de taux de maîtrise (filles/garçons, par secteur...) sont considérées comme significatives si elles sont supérieures à 0,5 point de pourcentage sur deux années successives et 1 point de pourcentage sur plus longue période.

4.1 Résultats d'ensemble en 2025 en début de CE2

4.1.1 CE2 français, résultats 2025

Les compétences les mieux maîtrisées concernent la compréhension de phrases lues seul(e) et la compréhension orale d'un texte et de phrases (respectivement 81,4 % et 81,3 % d'élèves au-dessus du seuil 2). Les compétences les moins maîtrisées sont la reconnaissance des principaux constituants de la phrase, l'utilisation des marques d'accord pour les noms et adjectifs et la différenciation des principales classes de mots (respectivement 55,2 %, 60,4 % et 61,8 %).

FIGURE 2 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en français en début de CE2, en septembre 2025 (en %)



Lecture : en 2025, 81,3 % des élèves évalués en début de CE2 sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « comprendre un texte et des phrases à l'oral ».

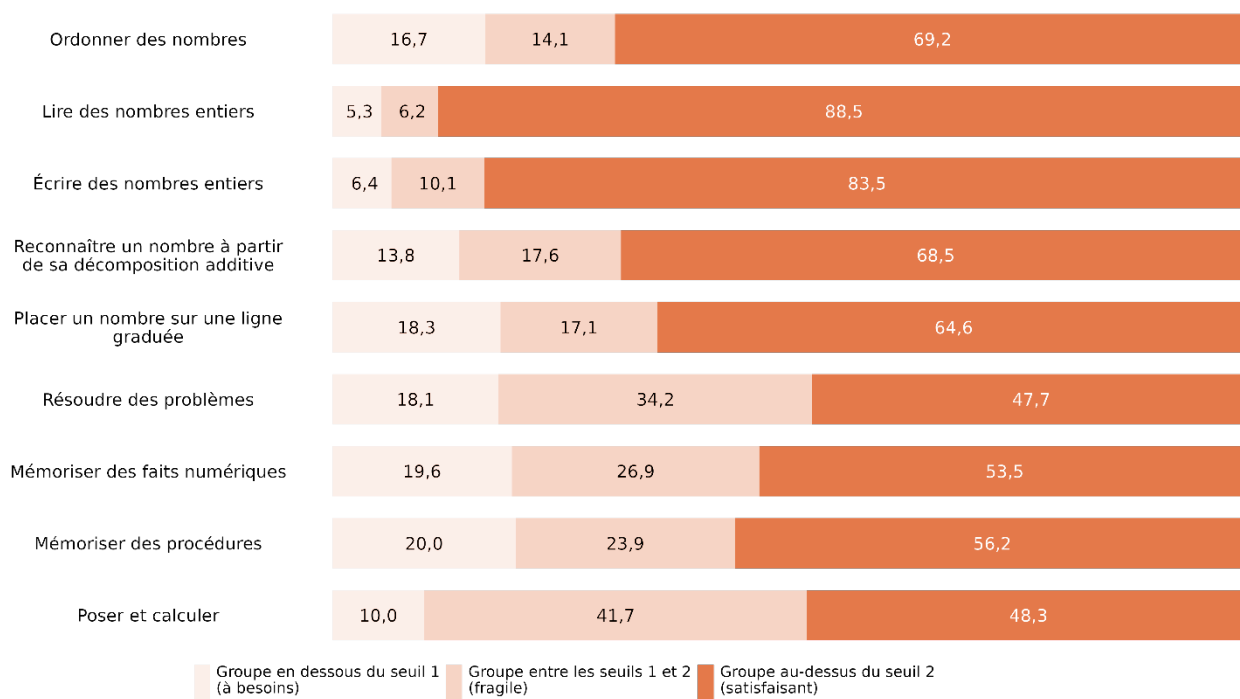
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE2.

4.1.2 CE2 mathématiques, résultats 2025

En mathématiques, les compétences les mieux maîtrisées sont la lecture et l'écriture de nombres entiers (respectivement 88,5 % et 83,5 %). À l'inverse, les compétences de résolution de problèmes et de calcul posé sont les moins bien maîtrisées (respectivement 47,7 % et 48,3 %). De même, les automatismes de calcul, « mémoriser des faits numériques » et « mémoriser des procédures », sont moins bien réussis (respectivement 53,5 % et 56,2 %).

FIGURE 3 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en mathématiques en début de CE2, en septembre 2025 (en %)



Lecture : en septembre 2025, 69,2 % des élèves évalués en début de CE2 sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « ordonner des nombres ».

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE2.

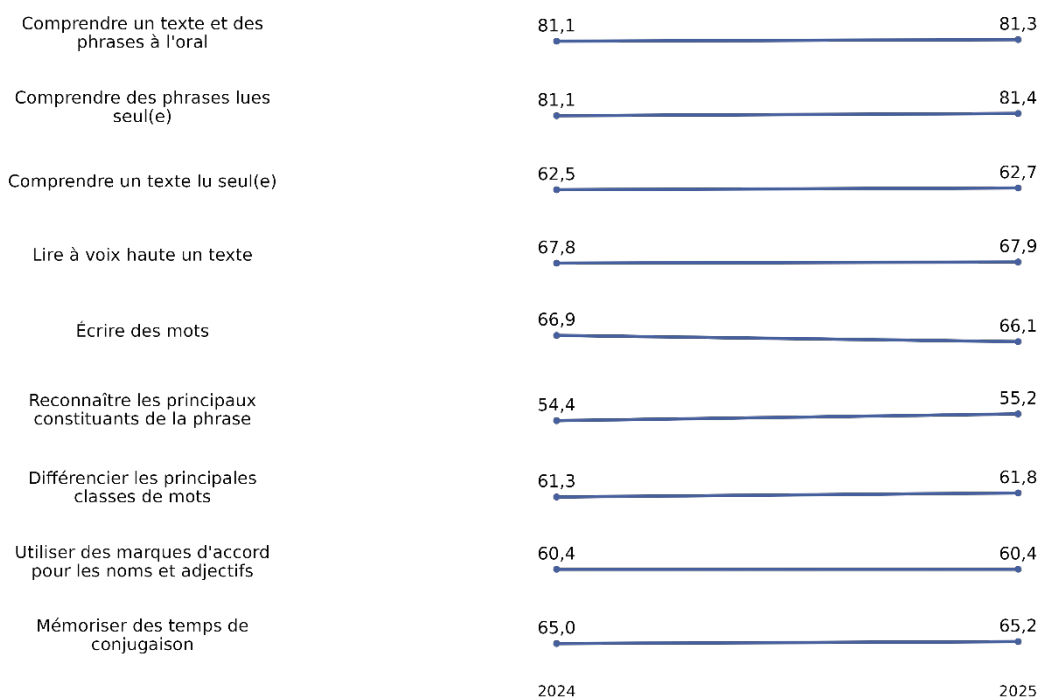
4.1.3 Évolution des résultats depuis 2024

Les contenus des *Repères CE2 2025* sont strictement identiques à ceux de l'édition précédente en français et en mathématiques permettant ainsi une comparabilité d'une année sur l'autre de l'ensemble des exercices.

4.1.3.1 Français

En 2025, en français, les résultats sont stables par rapport à 2024.

FIGURE 4 • Proportion d'élèves dans les groupes satisfaisants dans les compétences comparables en français en début de CE2, en 2024 et 2025 (en %)



Lecture : en septembre 2025, 81,3 % des élèves évalués en début de CE2 sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « comprendre un texte et des phrases à l'oral », contre 81,1 % en septembre 2024.

Note : en raison des arrondis, les écarts commentés peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.

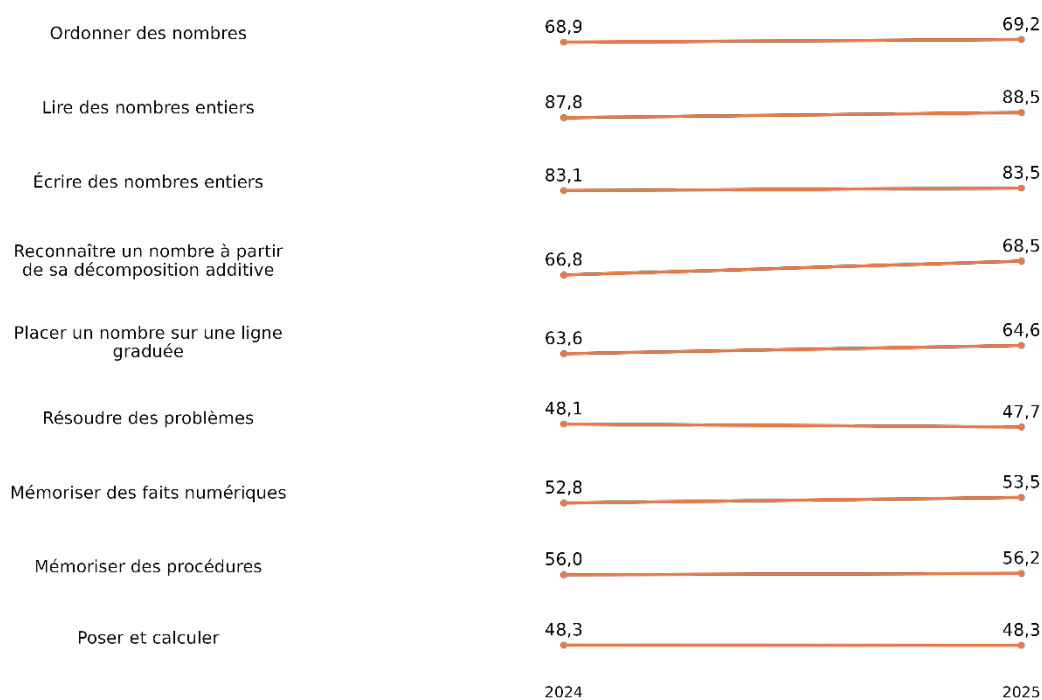
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE2.

4.1.3.2 Mathématiques

En 2025, en mathématiques, les résultats sont stables pour sept des neuf compétences évaluées par rapport à 2024. Pour les compétences « placer un nombre sur une ligne graduée » et « reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive », les résultats sont en hausse entre ces deux années (respectivement +1,0 et +1,8 point de pourcentage).

FIGURE 5 • Proportion d'élèves dans les groupes satisfaisants dans les compétences comparables en mathématiques en début de CE2, en 2024 et 2025 (en %)



Lecture : en septembre 2025, 69,2 % des élèves évalués en début de CE2 sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « ordonner des nombres », contre 68,9 % en septembre 2024.

Note : en raison des arrondis, les écarts commentés peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE2.

4.2 Résultats selon le sexe

4.2.1 CE2 français, résultats 2025 selon le sexe

En français, les filles présentent de meilleures performances que les garçons, hormis pour la compétence « mémoriser des temps de conjugaison » où les performances sont similaires. Pour les autres compétences évaluées, les écarts de taux de maîtrise satisfaisante varient de 1,2 à 6,9 points de pourcentage, au bénéfice des filles. Pour six des neuf compétences évaluées, cet écart est supérieur à 3 points de pourcentage. L'écart de taux de maîtrise satisfaisante le plus élevé concerne la compétence « utiliser des marques d'accord pour les noms et les adjectifs » (63,9 % pour les filles contre 57,0 % pour les garçons, soit 6,9 points de différence en faveur des filles).

TABLEAU 6 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en français en début de CE2, selon le sexe, en septembre 2025 (en %)

Compétences	Filles			Garçons		
	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Comprendre un texte et des phrases à l'oral	6,1	11,8	82,1	7,6	11,7	80,7
Comprendre des phrases lues seul(e)	7,8	9,0	83,3	10,3	10,1	79,6
Comprendre un texte lu seul(e)	11,3	23,7	64,9	14,3	25,1	60,6
Lire à voix haute un texte	13,8	17,7	68,5	14,8	17,8	67,4
Écrire des mots	10,8	20,5	68,7	14,8	21,5	63,6
Reconnaître les principaux constituants de la phrase	17,9	25,2	56,9	20,6	25,8	53,6
Différencier les principales classes de mots	14,9	21,0	64,1	18,1	22,2	59,8
Utiliser des marques d'accord pour les noms et les adjectifs	13,6	22,5	63,9	17,5	25,5	57,0
Mémoriser des temps de conjugaison	12,5	22,0	65,5	13,1	21,8	65,1

Lecture : en septembre 2025, 82,1 % des filles, contre 80,7 % des garçons, sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « comprendre un texte et des phrases à l'oral ».

Note : en raison des arrondis, les écarts commentés peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE2.

4.2.2 CE2 mathématiques, résultats 2025 selon le sexe

En mathématiques, les garçons présentent des performances supérieures à celles des filles à l'exception du calcul posé, qui est à l'avantage des filles (2,2 points de pourcentage d'écart) et de « ordonner des nombres », où les performances sont similaires entre les filles et les garçons. Pour les autres compétences, les écarts de taux de maîtrise satisfaisante varient de 4,6 à 14,7 points de pourcentage au bénéfice des garçons. Pour les compétences « placer un nombre sur une ligne graduée », « mémoriser des faits numériques » et « mémoriser des procédures », l'écart est supérieur ou égal à 9 points de pourcentage. C'est pour la compétence « mémoriser des procédures » que l'écart est le plus important (14,7 points de pourcentage).

TABLEAU 7 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en mathématiques en début de CE2, selon le sexe, en septembre 2025 (en %)

Compétences	Filles			Garçons		
	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Ordonner des nombres	15,5	15,4	69,1	17,7	12,9	69,4
Lire des nombres entiers	6,2	7,7	86,2	4,4	4,8	90,8
Écrire des nombres entiers	7,5	11,8	80,7	5,4	8,4	86,2
Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive	15,4	20,2	64,4	12,3	15,1	72,6
Placer un nombre sur une ligne graduée	20,2	19,9	59,9	16,4	14,4	69,2
Résoudre des problèmes	19,8	36,4	43,8	16,4	32,1	51,5
Mémoriser des faits numériques	21,4	29,6	49,0	17,7	24,4	57,9
Mémoriser des procédures	23,3	28,0	48,7	16,7	19,9	63,4
Poser et calculer	9,2	41,3	49,4	10,7	42,0	47,3

Lecture : en septembre 2025, 69,1 % des filles, contre 69,4 % des garçons, sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « ordonner des nombres ».

Note : en raison des arrondis, les écarts commentés peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE2.

4.2.3 Évolution des écarts entre 2024 et 2025, selon le sexe

Entre 2024 et 2025, les écarts de performances entre filles et garçons sont stables pour toutes les compétences de français.

En mathématiques, les écarts demeurent stables pour cinq des neuf compétences et baissent pour les autres compétences. Cette baisse concerne « reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive », « mémoriser des faits numériques », « mémoriser des procédures » et « placer un nombre sur une ligne graduée » (respectivement -0,8, -0,8, -0,7 et -0,7 point de pourcentage), du fait d'une augmentation plus importante des taux de maîtrise des filles que des garçons.

TABLEAU 8 • Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante dans les compétences comparables en CE2, selon le sexe, en 2024 et 2025 (en %)

Compétences	Repères CE2 2024			Repères CE2 2025		
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)
	Filles	Garçons		Filles	Garçons	
Comprendre un texte et des phrases à l'oral	81,7	80,6	1,1	82,1	80,7	1,4
Comprendre des phrases lues seul(e)	82,9	79,4	3,5	83,3	79,6	3,6
Comprendre un texte lu seul(e)	64,7	60,3	4,4	64,9	60,6	4,4
Lire à voix haute un texte	68,3	67,4	0,9	68,5	67,4	1,2
Écrire des mots	69,5	64,4	5,1	68,7	63,6	5,1
Reconnaître les principaux constituants de la phrase	56,1	52,8	3,4	56,9	53,6	3,3
Différencier les principales classes de mots	63,4	59,4	4,0	64,1	59,8	4,3
Utiliser des marques d'accord pour les noms et les adjectifs	63,7	57,2	6,4	63,9	57,0	6,9
Mémoriser des temps de conjugaison	65,0	65,0	0,0	65,5	65,1	0,4
Ordonner des nombres	68,7	69,1	-0,3	69,1	69,4	-0,3
Lire des nombres entiers	85,3	90,3	-5,0	86,2	90,8	-4,6
Écrire des nombres entiers	80,4	85,9	-5,5	80,7	86,2	-5,5
Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive	62,2	71,2	-9,0	64,4	72,6	-8,2
Placer un nombre sur une ligne graduée	58,5	68,5	-10,0	59,9	69,2	-9,3
Résoudre des problèmes	44,0	52,0	-8,0	43,8	51,5	-7,7
Mémoriser des faits numériques	47,8	57,6	-9,8	49,0	57,9	-9,0
Mémoriser des procédures	48,2	63,6	-15,4	48,7	63,4	-14,7
Poser et calculer	49,3	47,4	1,8	49,4	47,3	2,2

Lecture : en septembre 2025, l'écart de performance entre les filles et les garçons est de 1,4 point en faveur des filles en début de CE2 pour les élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) dans la compétence « comprendre un texte et des phrases à l'oral », contre 1,1 point en septembre 2024.

Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE2.

4.3 Résultats selon le secteur d'enseignement

4.3.1 CE2 français, résultats 2025 selon le secteur d'enseignement

Les élèves scolarisés dans le secteur public en éducation prioritaire ont une maîtrise moins affirmée dans l'ensemble des compétences évaluées en français.

Les écarts de maîtrise satisfaisante entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP varient de 6,5 points pour « écrire des mots » à 16,4 points pour « comprendre un texte et des phrases à l'oral ».

Les écarts de maîtrise entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP+ sont plus importants : ils varient de 14,0 à 24,5 points de pourcentage selon les compétences évaluées. L'écart le plus marqué concerne la compétence « comprendre un texte et des phrases à l'oral » (24,5 points de pourcentage). Outre cette compétence, les écarts sont supérieurs à 19 points pour « comprendre un texte lu seul(e) » ainsi que pour les compétences « utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs » et « mémoriser des temps de conjugaison ». L'écart le moins important concerne la différenciation des principales classes de mots (14,0 points de pourcentage).

TABEAU 9 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en français en début de CE2, selon le secteur, en septembre 2025 (en %)

Compétences	Public Hors EP			REP			REP+			Privé		
	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Comprendre un texte et des phrases à l'oral	5,6	10,6	83,8	13,2	19,5	67,4	18,4	22,3	59,3	2,7	6,8	90,5
Comprendre des phrases lues seul(e)	8,1	9,1	82,8	14,5	12,7	72,8	20,3	15,0	64,7	4,5	6,6	88,9
Comprendre un texte lu seul(e)	11,8	24,1	64,1	19,7	29,5	50,8	25,2	30,7	44,1	7,2	19,5	73,4
Lire à voix haute un texte	13,4	17,9	68,7	20,3	19,2	60,5	27,7	19,7	52,6	8,2	15,0	76,8
Écrire des mots	12,0	21,3	66,8	18,4	21,4	60,2	25,3	22,1	52,5	7,4	18,8	73,8
Reconnaître les principaux constituants de la phrase	18,2	25,1	56,6	25,9	27,2	46,8	31,2	27,2	41,5	13,6	25,2	61,2
Différencier les principales classes de mots	15,9	21,6	62,5	21,6	23,7	54,7	26,2	25,3	48,5	11,4	18,2	70,4
Utiliser des marques d'accord pour les noms et les adjectifs	14,4	23,6	62,0	22,6	27,1	50,2	28,6	28,5	42,9	10,4	21,3	68,3
Mémoriser des temps de conjugaison	11,7	21,3	67,0	20,0	27,2	52,9	26,5	28,8	44,7	6,7	17,6	75,7

Lecture : en septembre 2025, 83,8 % des élèves évalués en début de CE2 et scolarisés dans le secteur public hors éducation prioritaire sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « comprendre un texte et des phrases à l'oral ».

Note : en raison des arrondis, les écarts commentés peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE2.

4.3.2 CE2 mathématiques, résultats 2025 selon le secteur d'enseignement

Comme en français, les élèves scolarisés dans le secteur public en éducation prioritaire ont une maîtrise moins affirmée dans l'ensemble des compétences évaluées en mathématiques.

Les écarts de maîtrise satisfaisante entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP varient de 3,3 points pour « mémoriser des faits numériques » à 14,2 points pour « résoudre des problèmes ».

Les écarts sont encore plus marqués entre les élèves scolarisés hors EP et les élèves scolarisés en REP+ : ils sont compris entre 4,2 points pour « mémoriser des faits numériques » et 20,4 points pour « résoudre des problèmes ».

TABLEAU 10 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en mathématiques en début de CE2, selon le secteur, en septembre 2025 (en %)

Compétences	Public Hors EP			REP			REP+			Privé		
	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Ordonner des nombres	15,3	13,9	70,9	23,9	16,1	60,0	28,7	16,1	55,3	12,5	12,9	74,7
Lire des nombres entiers	4,6	5,9	89,4	8,3	7,9	83,8	12,2	9,2	78,7	3,0	4,8	92,2
Écrire des nombres entiers	5,7	9,7	84,6	9,8	12,7	77,5	13,8	13,6	72,6	3,9	8,3	87,8
Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive	12,7	17,2	70,1	19,2	19,4	61,4	24,7	20,4	54,9	10,1	17,0	72,9
Placer un nombre sur une ligne graduée	17,0	16,8	66,2	27,0	19,8	53,1	31,6	20,3	48,0	12,1	14,8	73,1
Résoudre des problèmes	16,5	33,8	49,7	26,9	37,6	35,4	33,7	37,1	29,2	11,7	32,1	56,3
Mémoriser des faits numériques	19,0	27,2	53,7	23,9	25,7	50,4	26,2	24,3	49,5	15,7	27,7	56,6
Mémoriser des procédures	18,9	23,8	57,3	26,0	25,0	48,9	31,6	24,4	44,1	15,3	23,1	61,6
Poser et calculer	9,2	41,2	49,5	14,8	45,3	39,9	19,4	45,5	35,1	5,8	39,3	54,9

Lecture : en septembre 2025, 70,9 % des élèves évalués en début de CE2 et scolarisés dans le secteur public hors éducation prioritaire sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « ordonner des nombres ».

Note : en raison des arrondis, les écarts commentés peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE2.

4.3.3 Évolution des écarts depuis 2024, selon le secteur d'enseignement

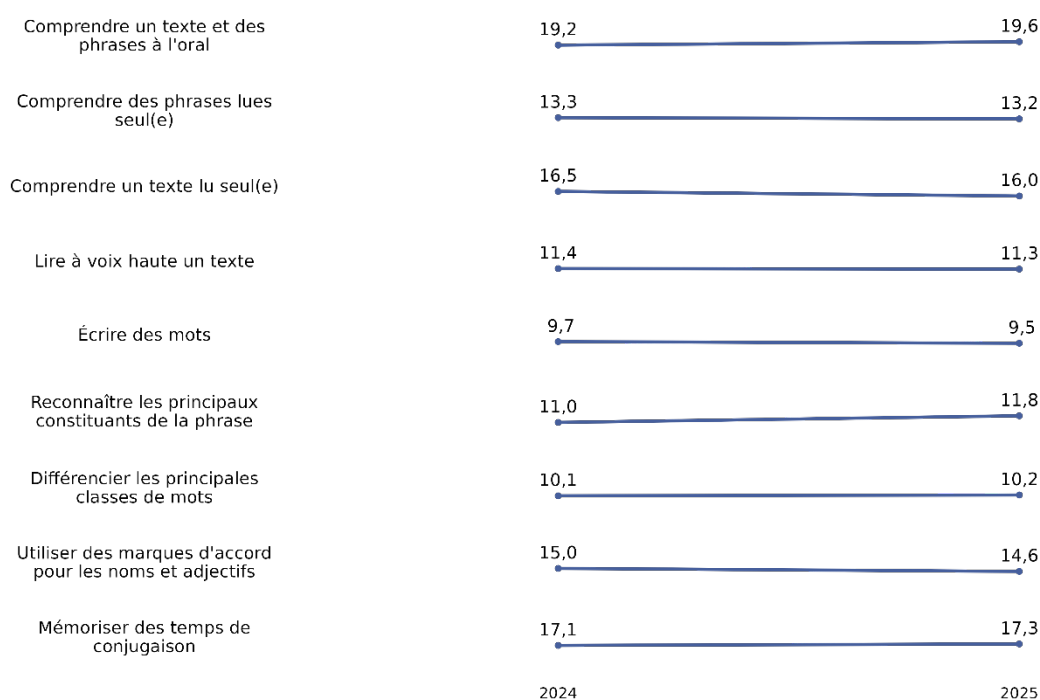
4.3.3.1 Français

Entre 2024 et 2025, les écarts de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP restent stables pour sept compétences sur neuf. Pour la compétence « comprendre un texte lu seul(e) », l'écart diminue de 0,6 point de pourcentage. À l'inverse, pour la compétence « reconnaître les principaux constituants de la phrase », l'écart augmente de 0,8 point.

Entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP, les écarts de performances sont stables pour six compétences sur neuf. Pour la compétence « comprendre un texte lu seul(e) », l'écart diminue de 0,5 point. À l'inverse, pour les compétences « reconnaître les principaux constituants de la phrase » et « comprendre un texte et des phrases à l'oral », les écarts augmentent respectivement de 1,1 et 0,5 point de pourcentage.

Entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP+, les écarts de performances sont stables pour huit compétences sur neuf. Pour la compétence « comprendre un texte lu seul(e) », l'écart de performance diminue de 0,6 point.

FIGURE 6 • Écarts de performances dans les compétences comparables en français entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP, depuis 2024 (en points de pourcentage)



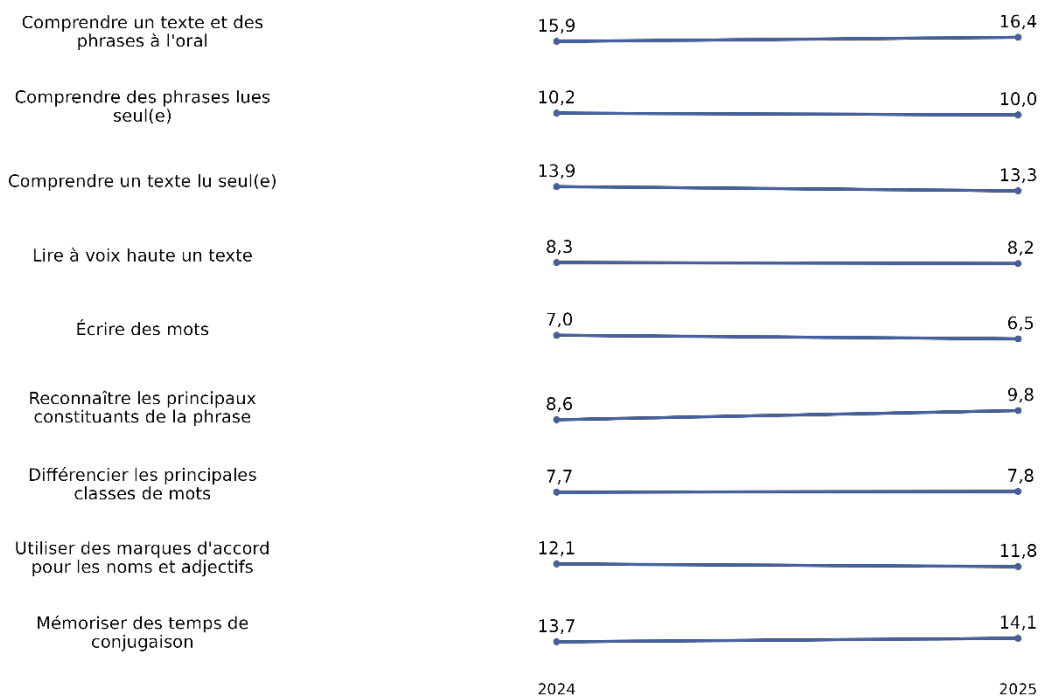
Lecture : en septembre 2025, en début de CE2, dans la compétence « comprendre un texte et des phrases à l'oral », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP est de 19,6 points de pourcentage, contre 19,2 en septembre 2024.

Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE2.

FIGURE 7 • Écarts de performances dans les compétences comparables en français entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP, depuis 2024 (en points de pourcentage)



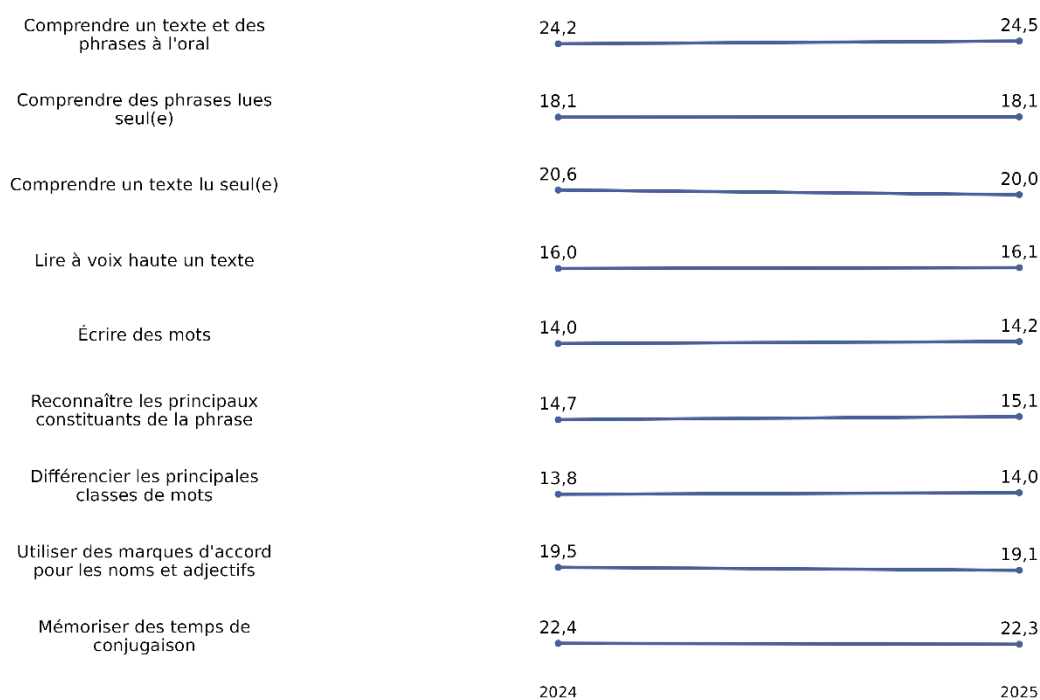
Lecture : en septembre 2025, en début de CE2, dans la compétence « comprendre un texte et des phrases à l'oral », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP est de 16,4 points de pourcentage, contre 15,9 en septembre 2024.

Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE2.

FIGURE 8 • Écarts de performances dans les compétences comparables en français entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP+, depuis 2024 (en points de pourcentage)



Lecture : en septembre 2025, en début de CE2, dans la compétence « comprendre un texte et des phrases à l'oral », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP+ est de 24,5 points de pourcentage, contre 24,2 en septembre 2024.

Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE2.

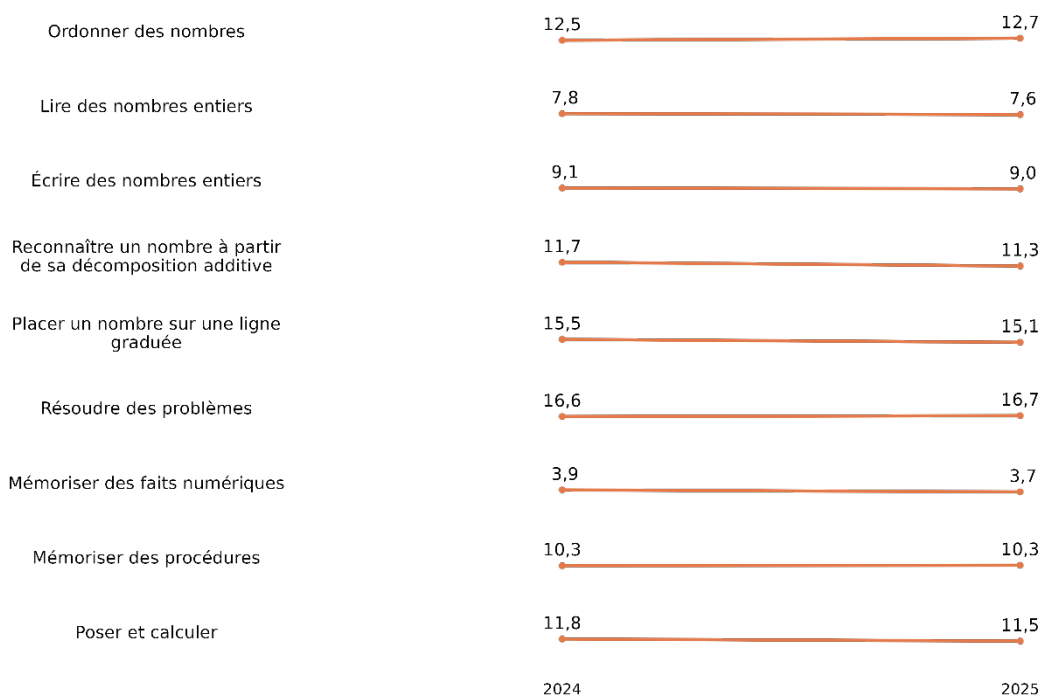
4.3.3.2 Mathématiques

Entre 2024 et 2025, les écarts de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP demeurent stables pour huit des neuf compétences évaluées. L'écart diminue pour la compétence « reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive » (-0,5 point de pourcentage).

Les écarts de performances entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP sont stables pour l'ensemble des compétences.

Entre le secteur public hors EP et le REP+, les écarts de performances sont stables pour six des neuf compétences. Ils diminuent pour « placer un nombre sur une ligne graduée », « poser et calculer » et « reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive » (respectivement -0,8, -0,6 et -0,5 point de pourcentage).

FIGURE 9 • Écarts de performances dans les compétences comparables en mathématiques entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP, depuis 2024 (en points de pourcentage)



Lecture : en septembre 2025, en début de CE2, dans la compétence « ordonner des nombres », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP est de 12,7 points de pourcentage, comme en septembre 2024.

Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence entre les écarts des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE2.

FIGURE 10 • Écarts de performances dans les compétences comparables en mathématiques entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP, depuis 2024 (en points de pourcentage)



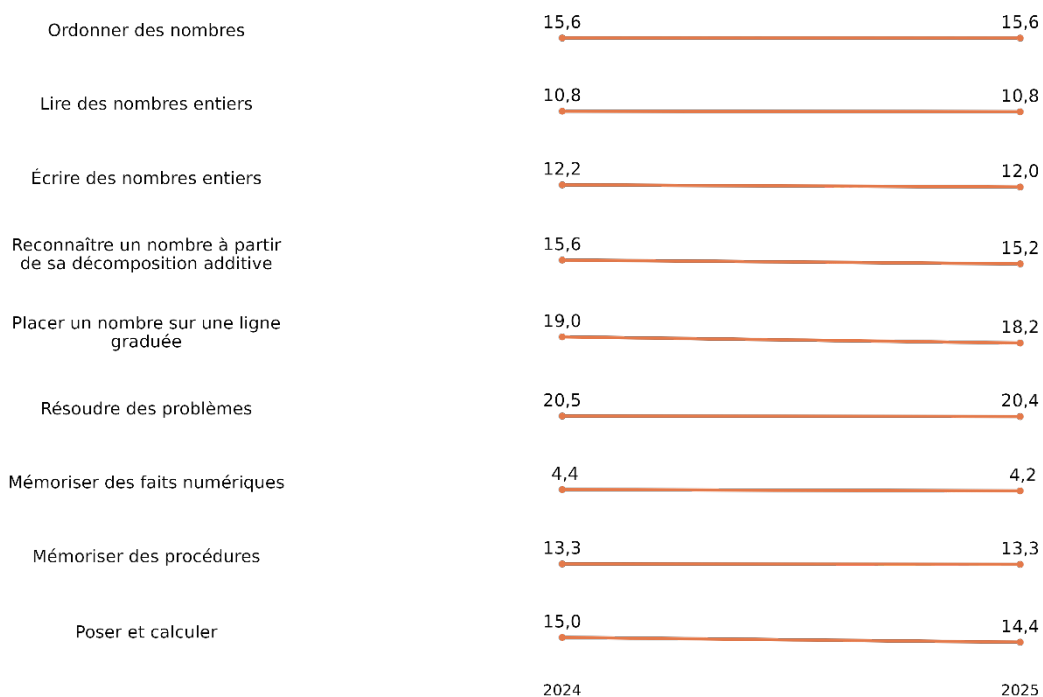
Lecture : en septembre 2025, en début de CE2, dans la compétence « ordonner des nombres », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP est de 10,8 points de pourcentage, contre 10,4 en septembre 2024.

Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence entre les écarts des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE2.

FIGURE 11 • Écarts de performances dans les compétences comparables en mathématiques entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP+, depuis 2024 (en points de pourcentage)



Lecture : en septembre 2025, en début de CE2, dans la compétence « ordonner des nombres », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP+ est de 15,6 points de pourcentage, contre 15,6 en septembre 2024.

Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence entre les écarts des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE2.

TABLEAU 11 • Écarts de performances dans les compétences comparables en CE2 entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP, en 2024 et 2025 (différences de proportions et odds ratio)

Compétences	Repères CE2 2024				Repères CE2 2025			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)	Odds Ratio	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)	Odds Ratio
	Public Hors EP	EP (REP, REP+)			Public Hors EP	EP (REP, REP+)		
Comprendre un texte et des phrases à l'oral	83,5	64,3	19,2	2,80	83,8	64,2	19,6	2,88
Comprendre des phrases lues seul(e)	82,5	69,2	13,3	2,10	82,8	69,6	13,2	2,10
Comprendre un texte lu seul(e)	64,0	47,5	16,5	1,97	64,1	48,2	16,0	1,92
Lire à voix haute un texte	68,6	57,3	11,4	1,63	68,7	57,4	11,3	1,63
Écrire des mots	67,6	57,8	9,7	1,52	66,8	57,2	9,5	1,50
Reconnaître les principaux constituants de la phrase	55,6	44,6	11,0	1,56	56,6	44,8	11,8	1,61
Différencier les principales classes de mots	62,0	51,8	10,1	1,51	62,5	52,2	10,2	1,52
Utiliser des marques d'accord pour les noms et les adjectifs	62,1	47,1	15,0	1,84	62,0	47,4	14,6	1,81
Mémoriser des temps de conjugaison	66,7	49,5	17,1	2,04	67,0	49,7	17,3	2,06
Ordonner des nombres	70,4	58,0	12,5	1,73	70,9	58,2	12,7	1,75
Lire des nombres entiers	88,7	81,0	7,8	1,85	89,4	81,8	7,6	1,88
Écrire des nombres entiers	84,2	75,1	9,1	1,77	84,6	75,6	9,0	1,77
Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive	68,3	56,6	11,7	1,65	70,1	58,8	11,3	1,64
Placer un nombre sur une ligne graduée	65,2	49,8	15,5	1,89	66,2	51,1	15,1	1,88
Résoudre des problèmes	50,0	33,4	16,6	1,99	49,7	33,0	16,7	2,00
Mémoriser des faits numériques	53,0	49,1	3,9	1,17	53,7	50,0	3,7	1,16
Mémoriser des procédures	57,2	47,0	10,3	1,51	57,3	47,0	10,3	1,51
Poser et calculer	49,5	37,8	11,8	1,62	49,5	38,0	11,5	1,60

Lecture : en septembre 2025, dans la compétence « comprendre un texte et des phrases à l'oral », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP est de 19,6 points de pourcentage, contre 19,2 points en septembre 2024.

Faire partie du groupe d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante est un événement qui avait 2,88 fois plus de chance de se produire que la situation contraire en début de CE2 en 2025 pour les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP que pour ceux scolarisés en EP. Cette valeur est de 2,80 en début de CE2 en 2024.

L'inégalité de réussite entre ces deux groupes peut donc être considérée comme stable entre ces deux temps de mesure.

Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence entre les écarts des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

TABLEAU 12 • Écarts de performances dans les compétences comparables en CE2 entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP, en 2024 et 2025 (différences de proportions et odds ratio)

Compétences	Repères CE2 2024				Repères CE2 2025			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)	Odds Ratio	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)	Odds Ratio
	Public Hors EP	REP			Public Hors EP	REP		
Comprendre un texte et des phrases à l'oral	83,5	67,6	15,9	2,42	83,8	67,4	16,4	2,50
Comprendre des phrases lues seul(e)	82,5	72,3	10,2	1,81	82,8	72,8	10,0	1,80
Comprendre un texte lu seul(e)	64,0	50,2	13,9	1,77	64,1	50,8	13,3	1,73
Lire à voix haute un texte	68,6	60,3	8,3	1,44	68,7	60,5	8,2	1,43
Écrire des mots	67,6	60,6	7,0	1,36	66,8	60,2	6,5	1,33
Reconnaître les principaux constituants de la phrase	55,6	47,0	8,6	1,41	56,6	46,8	9,8	1,48
Différencier les principales classes de mots	62,0	54,2	7,7	1,38	62,5	54,7	7,8	1,38
Utiliser des marques d'accord pour les noms et les adjectifs	62,1	50,0	12,1	1,64	62,0	50,2	11,8	1,62
Mémoriser des temps de conjugaison	66,7	53,0	13,7	1,78	67,0	52,9	14,1	1,81
Ordonner des nombres	70,4	60,0	10,4	1,59	70,9	60,0	10,8	1,62
Lire des nombres entiers	88,7	83,0	5,7	1,61	89,4	83,8	5,6	1,63
Écrire des nombres entiers	84,2	77,1	7,1	1,58	84,6	77,5	7,1	1,59
Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive	68,3	59,1	9,1	1,49	70,1	61,4	8,7	1,48
Placer un nombre sur une ligne graduée	65,2	52,1	13,2	1,73	66,2	53,1	13,1	1,73
Résoudre des problèmes	50,0	36,0	14,0	1,78	49,7	35,4	14,2	1,80
Mémoriser des faits numériques	53,0	49,4	3,6	1,15	53,7	50,4	3,3	1,14
Mémoriser des procédures	57,2	49,0	8,2	1,39	57,3	48,9	8,4	1,40
Poser et calculer	49,5	39,9	9,6	1,48	49,5	39,9	9,6	1,48

Lecture : en septembre 2025, dans la compétence « comprendre un texte et des phrases à l'oral », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP est de 16,4 points de pourcentage, contre 15,9 points en septembre 2024.

Faire partie du groupe d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante est un événement qui avait 2,50 fois plus de chance de se produire que la situation contraire en début de CE2 en 2025 pour les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP que pour ceux scolarisés en REP. Cette valeur est de 2,42 en début de CE2 en 2024.

L'inégalité de réussite entre ces deux groupes peut donc être considérée comme stable entre ces deux temps de mesure.

Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence entre les écarts des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE2.

TABLEAU 13 • Écarts de performances dans les compétences comparables en CE2 entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP+, en 2024 et 2025 (différences de proportions et odds ratio)

Compétences	Repères CE2 2024				Repères CE2 2025			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)	Odds Ratio	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)	Odds Ratio
	Public Hors EP	REP+			Public Hors EP	REP+		
Comprendre un texte et des phrases à l'oral	83,5	59,3	24,2	3,46	83,8	59,3	24,5	3,55
Comprendre des phrases lues seul(e)	82,5	64,4	18,1	2,60	82,8	64,7	18,1	2,63
Comprendre un texte lu seul(e)	64,0	43,4	20,6	2,32	64,1	44,1	20,0	2,26
Lire à voix haute un texte	68,6	52,6	16,0	1,97	68,7	52,6	16,1	1,98
Écrire des mots	67,6	53,6	14,0	1,80	66,8	52,5	14,2	1,81
Reconnaître les principaux constituants de la phrase	55,6	40,9	14,7	1,81	56,6	41,5	15,1	1,84
Différencier les principales classes de mots	62,0	48,2	13,8	1,75	62,5	48,5	14,0	1,77
Utiliser des marques d'accord pour les noms et les adjectifs	62,1	42,6	19,5	2,21	62,0	42,9	19,1	2,17
Mémoriser des temps de conjugaison	66,7	44,3	22,4	2,52	67,0	44,7	22,3	2,51
Ordonner des nombres	70,4	54,8	15,6	1,96	70,9	55,3	15,6	1,97
Lire des nombres entiers	88,7	77,9	10,8	2,23	89,4	78,7	10,8	2,29
Écrire des nombres entiers	84,2	72,0	12,2	2,08	84,6	72,6	12,0	2,07
Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive	68,3	52,6	15,6	1,94	70,1	54,9	15,2	1,92
Placer un nombre sur une ligne graduée	65,2	46,2	19,0	2,18	66,2	48,0	18,2	2,13
Résoudre des problèmes	50,0	29,5	20,5	2,39	49,7	29,2	20,4	2,39
Mémoriser des faits numériques	53,0	48,6	4,4	1,19	53,7	49,5	4,2	1,19
Mémoriser des procédures	57,2	43,9	13,3	1,71	57,3	44,1	13,3	1,71
Poser et calculer	49,5	34,5	15,0	1,86	49,5	35,1	14,4	1,81

Lecture : en septembre 2025, dans la compétence « comprendre un texte et des phrases à l'oral », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP+ est de 24,5 points de pourcentage, contre 24,2 points en septembre 2024.

Faire partie du groupe d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante est un événement qui avait 3,55 fois plus de chance de se produire que la situation contraire en début de CE2 en 2025 pour les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP que pour ceux scolarisés en REP+. Cette valeur est de 3,46 en début de CE2 en 2024. L'inégalité de réussite entre ces deux groupes peut donc être considérée comme stable entre ces deux temps de mesure.

Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence entre les écarts des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE2.

➤ 5. Questionnaire à destination des enseignants

Afin de prendre en compte les avis des enseignants relatifs à l'évaluation *Repères CE2*, un questionnaire leur est adressé à l'issue de chaque campagne d'évaluation. Les résultats présentés ici concernent l'enquête effectuée suite à l'évaluation *Repères CE2* de septembre 2025. Ils sont mis en regard, quand cela est possible, des résultats de l'édition précédente.

Les dimensions interrogées étaient les suivantes :

- communication ;
- logistique ;
- contenu pédagogique des séquences ;
- passation des épreuves ;
- utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves ;
- restitution des acquis des élèves ;
- bilan.

5.1 Participation

À la date du 1^{er} octobre 2025, 2 736 enseignants de CE2 ont participé à ce questionnaire. Parmi eux, 1 165 enseignants ont parcouru l'ensemble du questionnaire (soit 42,6 % des enseignants participants). La moitié de ces enseignants n'enseigne qu'à des élèves de CE2, tandis que l'autre moitié enseigne également à des élèves d'autres classes (respectivement 609 et 556 enseignants).

Les tableaux présentés dans ce chapitre sont basés sur les réponses fournies par les 1 165 enseignants qui ont parcouru l'ensemble du questionnaire.

Sauf indication contraire, le nombre d'enseignants qui n'ont pas répondu à certaines questions n'est pas inclus dans le total. Cela signifie que, dans l'analyse des résultats, la non-réponse est exclue, afin d'obtenir une représentation fidèle des réponses effectivement fournies.

TABLEAU 14 • Participation des enseignants au questionnaire

	2024	2025
Participation totale	4 409	2 736
Enseignants qui ont parcouru l'ensemble du questionnaire	1 751	1 165
Enseignants uniquement de classe CE2	867	609
Enseignants de classe CE2 et d'une autre classe	884	556

Lecture : à la date du 1^{er} octobre 2025, 2 736 enseignants répondants de CE2 ont participé à ce questionnaire. Parmi eux, 1 165 enseignants ont parcouru l'ensemble du questionnaire.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE2.

5.2 Résultats

5.2.1 Communication

En 2025, 96,1 % des enseignants de CE2 indiquent que l'information concernant l'évaluation leur est parvenue suffisamment tôt et 95,8 % considèrent l'information explicite.

81,1 % des enseignants déclarent avoir eu connaissance des documents proposés par Eduscol. Parmi eux, 87,5 % indiquent que ces documents correspondaient à leurs attentes.

56,3 % des enseignants déclarent que l'infographie proposée sur les pages [education.gouv.fr](https://www.education.gouv.fr) est utile dans la communication avec les parents.

TABLEAU 15 • Proportion d'enseignants satisfaits de la communication et des documents mis à leur disposition (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
L'information concernant l'évaluation vous est-elle parvenue suffisamment tôt ?	89,3	96,1
L'information concernant l'évaluation vous a-t-elle paru explicite ? *	91,7	95,8
Avez-vous eu connaissance des documents proposés par Eduscol ?	77,1	81,1
Si oui, les informations proposées sur les pages Eduscol ont-elles répondu à vos attentes dans la mise en œuvre des évaluations ?	85,5	87,5
L'infographie proposée sur les pages education.gouv.fr a-t-elle été utile dans votre communication avec les parents ?	51,0	56,3

Lecture : en 2025, 96,1 % des enseignants répondants indiquent que l'information concernant l'évaluation leur est parvenue suffisamment tôt.

Note : * enseignants qui ont répondu « très explicite » ou « assez explicite ».

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE2.

Le dispositif des évaluations nationales *Repères CE2* propose de nombreux documents d'accompagnement.

Les trois ressources les plus utilisées par les enseignants sont les cahiers et guides en version PDF, les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves, les guides pour les accès directeur et enseignant à la saisie et à la restitution des résultats (respectivement 77,0 %, 68,8 % et 64,7 %). La vidéo de présentation générale du dispositif et le diaporama de présentation du dispositif sont les ressources les moins utilisées (respectivement 40,3 % et 42,0 %).

TABLEAU 16 • Utilité des documents proposés sur Eduscol (en %)

	Part des enseignants ayant répondu « utile » ou « très utile » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Les cahiers et guides en version PDF	76,4	77,0
Les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF	56,7	60,8
La vidéo de présentation générale du dispositif	35,7	40,3
Le diaporama de présentation du dispositif	38,1	42,0
Les guides pour les accès directeur et enseignant à la saisie et à la restitution des résultats	65,1	64,7
Les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves	60,8	68,8
Le guide pour l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques	58,3	63,6

Lecture : en 2025, 77,0 % des enseignants répondants indiquent que les cahiers et les guides en version PDF leur ont été très utiles ou assez utiles.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE2.

5.2.2 Logistique

En 2025, 80,9 % des enseignants déclarent avoir reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour l'effectif de classe et 81,1 % indiquent l'avoir reçu suffisamment tôt.

85,0 % des enseignants disposent de matériel de projection ; parmi ces enseignants, 33,0 % déclarent avoir projeté les versions PDF des cahiers lors des passations en classe.

Sept enseignants sur dix déclarent connaître l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (68,0 %). Parmi ces enseignants, 89,1 % déclarent connaître l'existence du cahier adapté standard. 56,2 % des enseignants indiquent connaître l'existence des cahiers pour les élèves non-voyants et 50,3 % ceux pour les élèves sourds et malentendants.

TABLEAU 17 • Logistique (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Avez-vous reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour votre effectif de classe ?	82,5	80,9
Avez-vous reçu le matériel d'évaluation suffisamment tôt ?	78,7	81,1
Disposez-vous, dans votre classe, d'un matériel permettant de projeter les pages des cahiers élèves (TNI, TBI, vidéoprojecteur) ?	85,2	85,0
Si oui, avez-vous projeté les versions PDF lors des passations en classe ?	33,0	33,0
Avez-vous eu connaissance de l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves en situation de handicap ?	69,0	68,0
Si oui, avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés standards ?	87,0	89,1
Si oui, avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants ?	54,7	56,2
Si oui, avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants et vidéo en langue des signes française et langue française parlée complétée ?	50,4	50,3

Lecture : en 2025, 80,9 % des enseignants répondants indiquent qu'ils ont reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour leur effectif de classe.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE2.

5.2.3 Contenu pédagogique des séquences

Il est proposé aux enseignants de donner leur avis quant à la pertinence des exercices proposés lors des Repères CE2 2025.

En 2025, le taux d'accord des enseignants concernant la pertinence des exercices proposés pour connaître les besoins des élèves en début de CE2 en français est compris entre 72,8 % (« mémoriser des temps de conjugaison ») et 92,9 % (« comprendre un texte et des phrases à l'oral »). En mathématiques, ce taux d'accord est compris entre 81,2 % (« placer un nombre sur une ligne graduée ») et 95,4 % (« lire des nombres entiers (reconnaître des nombres dictés) »).

TABLEAU 18 • Proportion d'enseignants qui jugent les exercices pertinents pour connaître les besoins des élèves au début du CE2 (en %)

Français	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Comprendre un texte et des phrases à l'oral	92,2	92,9
Comprendre des phrases lues seul(e) (lecture silencieuse)	91,2	92,8
Comprendre un texte lu seul(e) (lecture silencieuse)	89,5	91,1
Lire à voix haute un texte	87,6	89,0
Écrire des mots (dictés)	88,6	91,5
Reconnaître les principaux constituants de la phrase	92,2	84,2
Différencier les principales classes de mots	78,7	81,3
Utiliser des marques d'accord pour les noms et les adjectifs	78,5	82,1
Mémoriser des temps de conjugaison	69,1	72,8
Mathématiques	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Ordonner des nombres	91,2	91,4
Lire des nombres entiers (reconnaître des nombres dictés)	93,8	95,4
Écrire des nombres entiers (sous la dictée)	94,8	95,3
Reconnaître un nombre entier à partir de sa décomposition additive	89,0	91,1
Placer un nombre sur une ligne graduée	74,9	81,2
Résoudre des problèmes	86,0	88,9
Mémoriser des faits numériques	87,2	88,5
Mémoriser des procédures	86,0	87,9
Poser et calculer avec des nombres entiers (additions, soustractions)	91,0	93,3

Lecture : en 2025, 92,9 % des enseignants répondants indiquent que l'exercice « comprendre un texte et des phrases à l'oral » leur paraît pertinent pour connaître les besoins des élèves en début de CE2.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE2.

5.2.4 Passation des épreuves

En 2025, 97 % des enseignants répondants jugent favorablement le contenu des guides à destination des enseignants pour mener à bien la passation des épreuves. 79,7 % des enseignants sont satisfaits de la durée des séquences de français et 77,1 % de la durée des séquences de mathématiques.

TABLEAU 19 • Proportion d’enseignants satisfaits des informations contenues dans les guides enseignants (en %)

	Part d’enseignants ayant répondu « tout à fait d’accord » ou « plutôt d’accord » sur la satisfaction des informations contenues dans les guides (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Partie « Français » du guide	96,0	96,9
Partie « Mathématiques » du guide	96,0	97,4

Lecture : en 2025, 96,9 % des enseignants répondants indiquent que la partie « Français » du guide enseignant leur a apporté suffisamment d’informations pour mener à bien les passations.

Champ : écoles du ministère de l’Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE2.

TABLEAU 20 • Proportion d’enseignants satisfaits de la durée des séquences (en %)

	Part d’enseignants ayant répondu « tout à fait d’accord » ou « plutôt d’accord » sur la satisfaction de la durée des séquences (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Séquences de français	76,3	79,7
Séquences de mathématiques	74,9	77,1

Lecture : en 2025, 79,7 % des enseignants répondants indiquent qu’ils sont tout à fait satisfaits ou plutôt satisfaits de la durée des séquences de français.

Champ : écoles du ministère de l’Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE2.

5.2.5 Utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves

En 2025, 88,4 % des enseignants déclarent avoir pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail de saisie. 83,1 % des enseignants considèrent plutôt facile ou très facile l'accessibilité au portail en termes de connexion et 87,9 % déclarent que les didacticiels sont efficaces.

TABLEAU 21 • Opinion des enseignants sur l'utilisation du portail (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Enseignants déclarant avoir pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail de saisie	87,1	88,4
Enseignants déclarant que l'accessibilité au portail de saisie en termes de connexion est plutôt facile ou très facile	85,9	83,1
Enseignants déclarant les didacticiels efficaces	61,4	87,9

Lecture : en 2025, 88,4 % des enseignants répondants indiquent qu'ils ont pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail de saisie.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE2.

En 2025, 61,5 % des enseignants se sont connectés au portail de saisie entre 1 et 5 fois et 69,6 % des répondants indiquent qu'ils ont passé 20 minutes au plus pour saisir les réponses d'un élève.

TABLEAU 22 • Nombre de connexions au portail et durée du saisie par élève (en %)

Nombre de connexions au portail	Part d'enseignants (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Entre 1 et 5 fois	61,9	61,5
Entre 6 et 10 fois	28,0	28,5
Plus de 10 fois	10,2	10,1
Temps passé pour saisir les réponses d'un élève	Part d'enseignants (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Moins de 10 minutes	9,8	12,3
Entre 11 et 20 minutes	59,8	57,3
Plus de 20 minutes	30,4	30,4

Lecture : en 2025, 61,5 % des enseignants répondants indiquent qu'ils se sont connectés au portail de saisie entre 1 et 5 fois.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE2.

5.2.6 Restitution des acquis des élèves

Suite à la saisie des réponses des élèves, de nombreux documents sont disponibles via le portail.

En 2025, les taux de satisfaction à l'égard de ces documents sont compris entre 81,7 % et 86,2 % à l'exception des fiches de restitution individuelle qui sont des outils jugés pertinents par 91,2% des enseignants répondants.

TABLEAU 23 • Opinion des enseignants sur l'utilisation du portail (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait pertinent » ou « plutôt pertinent » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Le tableau des résultats détaillés vous paraît-il pertinent ?	83,2	86,2
Les fiches de restitution individuelle vous paraissent-elles pertinentes ?	87,2	91,2
L'arborescence vous paraît-elle pertinente ?	78,8	81,9
Le guide des scores vous paraît-il pertinent ?	79,8	81,7
Les fiches descriptives à destination des parents vous paraissent-elles pertinentes ?	79,3	82,3

Lecture : en 2025, 86,2% des enseignants répondants indiquent que le tableau des résultats détaillés est tout à fait pertinent ou plutôt pertinent.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE2.

16,2 % des enseignants de CE2 répondants déclarent connaître les fiches de restitution à destination des enseignants téléchargeables depuis Archipel, et parmi eux, 90,1 % les trouvent intéressantes.

TABLEAU 24 • Proportion d'enseignants déclarant connaître les fiches de restitution téléchargeables depuis Archipel (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « oui » ou « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)
	Septembre 2025
Connaissez-vous les fiches de restitution à destination des enseignants téléchargeables depuis Archipel ?	16,2
Si oui, les trouvez-vous intéressantes ?	90,1

Lecture : en 2025, 16,2 % des enseignants répondants déclarent connaître les fiches de restitution à destination des enseignants téléchargeables depuis Archipel.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE2.

5.2.7 Bilan

En 2025, 66,6 % des enseignants estiment que cette évaluation leur a permis de déceler des difficultés des élèves et 91,6 % considèrent que l'évaluation leur a permis de confirmer des difficultés des élèves. 76,8 % des enseignants déclarent que cette évaluation est susceptible d'avoir une influence sur leur pratique dans la mise en place de groupes de besoin.

TABLEAU 25 • Intérêt des évaluations pour déceler ou confirmer des difficultés (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Cette évaluation est-elle susceptible d'avoir une influence sur votre pratique dans la mise en place de groupes de besoin ?	72,6	76,8
Cette évaluation vous a-t-elle permis de déceler des difficultés ?	61,2	66,6
Cette évaluation vous a-t-elle permis de confirmer des difficultés ?	89,2	91,6
Cette évaluation vous a-t-elle permis de disposer de repères pour mettre en place une réponse pédagogique ciblée auprès de vos élèves dès le début de l'année ?	65,5	71,5

Lecture : en 2025, 76,8 % des enseignants répondants estiment que cette évaluation est susceptible d'avoir une influence sur leur pratique dans la mise en place de groupes de besoin.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE2.

En 2025, la grande majorité des enseignants de CE2 interrogés indique avoir utilisé « souvent » ou « très souvent » les résultats des évaluations lors d'un entretien avec un parent d'élève, pour organiser les APC ou lors de réunions avec le réseau d'aide (respectivement 83,0 %, 75,0 %, 74,2 %). Les résultats des évaluations sont plus rarement utilisés entre enseignants du même niveau pour élaborer des séquences d'apprentissage ou prévoir des décloisonnements (52,2 %). C'est lors des conseils d'école que les résultats des évaluations sont le moins utilisés (45,0 %).

TABLEAU 26 • Utilisation des résultats des évaluations (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « très souvent » ou « souvent » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Les résultats sont utilisés pour identifier les élèves qui bénéficieront des APC et les activités qui seront proposées.	70,2	75,0
Les résultats sont utilisés lors d'un entretien avec un parent d'élève pour parler des réussites et/ou difficultés d'un élève.	79,9	83,0
Les résultats sont utilisés lors de réunion(s) avec le réseau d'aide pour parler des réussites et/ou difficultés d'un élève.	72,9	74,2
Les résultats sont utilisés avec le(s) enseignant(s) du même niveau pour élaborer des séquences d'apprentissage ou prévoir des décloisonnements.	51,0	52,2
Les résultats sont utilisés en réunion de cycles.	66,3	69,6
Les résultats sont utilisés en conseil des maîtres.	62,1	67,9
Les résultats sont utilisés en conseil d'école.	40,9	45,0

Lecture : en 2025, 75,0 % des enseignants répondants déclarent avoir utilisé les évaluations « souvent » ou « très souvent » dans le but d'organiser les APC.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE2.

↘ 6. Questionnaire à destination des directeurs d'école

À l'issue de la campagne d'évaluation, un questionnaire relatif aux évaluations *Repères* a été proposé aux directeurs d'école. Les résultats présentés ici concernent l'enquête effectuée suite à l'évaluation *Repères* CE2 de septembre 2025. Ils sont mis en regard, quand cela est possible, des résultats de l'édition précédente.

Les dimensions interrogées étaient les suivantes :

- communication et logistique ;
- accès au portail de saisie et de restitution ;
- exploitation des évaluations ;
- bilan.

6.1 Participation

À la date du 1^{er} octobre 2025, 11 632 directeurs d'école ont participé à ce questionnaire, 8 805 directeurs d'école ont parcouru l'ensemble du questionnaire (soit 75,7 % des directeurs participants).

Les tableaux présentés dans ce chapitre sont basés sur les réponses fournies par les 8 805 directeurs qui ont parcouru l'ensemble du questionnaire.

Sauf indication contraire, le nombre de directeurs d'école qui n'ont pas répondu à certaines questions n'est pas inclus dans le total. Cela signifie que, dans l'analyse des résultats, la non-réponse est exclue, afin d'obtenir une représentation fidèle des réponses effectivement fournies.

6.2 Résultats

6.2.1 Communication et logistique

95,5 % des directeurs d'école répondants déclarent avoir reçu les courriers les informant de la passation suffisamment tôt. 85,5 % des directeurs d'école se déclarent informés de l'existence de plusieurs versions des cahiers adaptés pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (78,7 % en 2024). Parmi ces directeurs, 91,6 % déclarent connaître l'existence du cahier adapté standard. 69,1 % des directeurs affirment connaître l'existence de cahiers adaptés pour les élèves non-voyants et 60,1 % pour les élèves sourds et malentendants.

TABLEAU 27 • Déclarations des directeurs d'école sur la communication faite autour de l'évaluation (en %)

	Part de directeurs d'école ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Les courriers vous informant de la passation vous sont-ils parvenus suffisamment tôt ?	93,7	95,5
Avez-vous eu connaissance de l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves en situation de handicap ?	78,7	85,5
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté standard ?	89,6	91,6
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves non-voyants ?	69,6	69,1
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants ?	58,4	60,1

Lecture : en 2025, 95,5 % des directeurs d'école répondants déclarent avoir reçu suffisamment tôt les courriers les informant de la passation.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE2.

Concernant la logistique, 71,7 % des directeurs d'école indiquent avoir reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation et 80,5 % déclarent l'avoir reçu suffisamment tôt pour leur école.

40,4 % des directeurs indiquent que les enseignants de leur école ont commandé des cahiers adaptés.

Parmi eux, 97,9 % des directeurs déclarent que les enseignants ont commandé des cahiers adaptés standards, 8,3 % des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants et 5,3 % des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants.

TABLEAU 28 • Déclarations des directeurs d'école sur la logistique mise en place autour de l'évaluation (en %)

	Part de directeurs d'école ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Les enseignants de votre école ont-ils commandé des cahiers adaptés ?	34,4	40,4
Si oui, ont-ils commandé des cahiers adaptés standards ?	97,3	97,9
Si oui, ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants ?	8,4	8,3
Si oui, ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants ?	5,5	5,3
Votre école a-t-elle reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation ?	75,9	71,7
Votre école a-t-elle reçu le matériel d'évaluation suffisamment tôt ?	76,8	80,5

Lecture : en 2025, 40,4 % des directeurs d'école répondants déclarent que les enseignants de leur école ont commandé des cahiers adaptés.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE2.

6.2.2 Portail et restitutions

En 2025, 92,2 % des directeurs d'école déclarent avoir pu accéder aisément au portail de saisie et de restitution. Huit à neuf directeurs sur dix indiquent que le paramétrage du portail leur a semblé aisé et qu'ils ont eu connaissance du guide d'accès au portail (respectivement 88,6 % et 80,1 %). La moitié de ces directeurs indique que ce guide leur a été utile (51,0 %). 6,7 % des directeurs d'école répondants déclarent avoir visionné le tutoriel vidéo conçu pour les accompagner dans l'utilisation du portail de saisie ; parmi eux, 92,0 % indiquent que cette vidéo leur a semblé utile.

TABLEAU 29 • Déclarations des directeurs d'école sur l'accès à leur espace sur le portail de saisie et de restitution (en %)

	Part de directeurs d'école ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Avez-vous pu accéder aisément à votre espace sur le portail de saisie et de restitution ?	93,2	92,2
Le paramétrage du portail vous a-t-il paru aisé ?	87,8	88,6
Avez-vous eu connaissance du guide d'accès au portail ?	81,7	80,1
Si oui, vous a-t-il été utile ?	53,5	51,0
Avez-vous visionné le tutoriel vidéo conçu pour vous accompagner dans l'utilisation du portail de saisie ? *	n.d.	6,7
Si oui, cette vidéo vous a-t-elle semblé utile ? **	n.d.	92,0

Lecture : en 2025, 92,2 % des directeurs d'école répondants indiquent avoir pu accéder aisément à leur espace sur le portail de saisie et de restitution.

Note : * nouvelle question en 2025, pas de données pour les années précédentes ; ** directeurs qui ont répondu « oui, tout à fait » ou « oui, en partie ».

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE2.

6.2.3 Exploitation des évaluations

En 2025, 98,4 % des directeurs déclarent exploiter les évaluations au sein de leur école (42,8 % souvent, 45,4 % parfois et 10,2 % rarement).

TABLEAU 30 • Part des directeurs ayant déclaré utiliser les évaluations dans leur école (en %)

	Part des directeurs d'école ayant répondu « souvent », « parfois » ou « rarement » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
À quelle fréquence, en tant que directeur ou directrice, exploitez-vous ces évaluations au sein de votre école ?	97,9	98,4

Lecture : en 2025, 98,4 % des directeurs d'école répondants indiquent qu'ils ont exploité « souvent », « parfois » ou « rarement » ces évaluations.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE2.

En 2025, 74,1 % des directeurs d'école répondants indiquent avoir utilisé les évaluations pour alimenter la réflexion pédagogique au sein de l'équipe, 71,5 % dans le but d'organiser les APC et 71,0 % pour identifier des besoins pédagogiques prioritaires. Cibler une problématique en formation de proximité est l'objectif le moins visé par l'exploitation des évaluations (17,7 %).

TABLEAU 31 • Objectifs les plus cités par les directeurs d'école pour l'exploitation des évaluations au sein de leur école (en %)

	Part des directeurs d'école ayant déclaré utiliser les évaluations au sein de leur école (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Organiser les APC	71,2	71,5
Définir des modalités d'organisation pédagogique (décloisonnements, groupes de besoins, ...)	51,2	50,5
Favoriser le travail avec le RASED	64,3	61,6
Alimenter la réflexion pédagogique au sein de l'équipe	68,7	74,1
Élaborer les PPRE	60,6	57,1
Identifier des besoins pédagogiques prioritaires	67,8	71,0
Faciliter les liaisons école maternelle / école élémentaire et/ou école / collège	35,4	34,9
Élaborer le projet d'école	53,3	56,9
Cibler une problématique en formation de proximité	16,2	17,7
Communiquer avec les parents sur un diagnostic partagé	62,8	62,7

Lecture : en 2025, 71,5 % des directeurs d'école répondants indiquent avoir exploité les évaluations au sein de leur école dans l'objectif d'organiser les APC.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE2.

87,7 % des directeurs d'école répondants indiquent que l'exploitation de ces évaluations se fait à l'initiative de l'équipe de l'école, et 85,7 % à l'initiative de l'équipe de circonscription.

TABLEAU 32 • Déclaration des directeurs sur les acteurs à l'initiative de l'exploitation des évaluations (en %)

	Part de directeurs d'école ayant répondu « souvent » ou « parfois » (en %)
	Septembre 2025
L'exploitation de ces évaluations est à l'initiative de l'équipe de l'école.	87,7
L'exploitation de ces évaluations est à l'initiative de l'équipe de circonscription.	85,7

Lecture : en 2025, 87,7 % des directeurs d'école répondants indiquent que l'exploitation de ces évaluations se fait à l'initiative de l'équipe de l'école « souvent » ou « parfois ».

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE2.

6.2.4 Bilan

Deux tiers des directeurs d'école estiment que la généralisation des évaluations *Repères* à tous les niveaux du CP au CM2 est facile à mettre en œuvre et huit directeurs sur dix affirment que cette généralisation est intéressante (respectivement 66,8 % et 79,4 %).

TABLEAU 33 • Déclarations des directeurs d'école sur la généralisation des évaluations Repères (en %)

	Part de directeurs d'école ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
La généralisation des évaluations à tous les niveaux du CP au CM2 vous paraît-elle facile à mettre en œuvre ?	61,4	66,8
La généralisation des évaluations à tous les niveaux du CP au CM2 vous paraît-elle intéressante ?	73,0	79,4

Lecture : en 2025, 66,8 % des directeurs d'école répondants déclarent que la généralisation des évaluations à tous les niveaux leur paraît facile à mettre en œuvre.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE2.

➤ 7. Questionnaire à destination des inspecteurs de circonscription (IEN)

À l'issue de la campagne d'évaluation, un questionnaire relatif aux évaluations *Repères* a été proposé aux IEN. Les résultats présentés ici concernent l'enquête effectuée suite à l'évaluation *Repères* CE2 de septembre 2025. Ils sont mis en regard, quand cela est possible, des résultats de l'édition précédente.

Les dimensions interrogées étaient les suivantes :

- communication et logistique ;
- contenu pédagogique des séquences ;
- portail et restitutions ;
- pilotage et formation ;
- bilan.

7.1 Participation

À la date du 1^{er} octobre 2025, 380 IEN ont participé à ce questionnaire, 94 IEN ont parcouru l'ensemble du questionnaire (soit 24,7 % des IEN participants).

Les tableaux présentés dans ce chapitre sont basés sur les réponses fournies par les 94 inspecteurs qui ont parcouru l'ensemble du questionnaire.

Sauf indication contraire, le nombre d'inspecteurs qui n'ont pas répondu à certaines questions n'est pas inclus dans le total. Cela signifie que, dans l'analyse des résultats, la non-réponse est exclue, afin d'obtenir une représentation fidèle des réponses effectivement fournies.

7.2 Résultats

7.2.1 Communication et logistique

En 2025, 96,5 % des inspecteurs répondants indiquent avoir reçu les informations nécessaires au bon déroulement de ces évaluations (information de la passation de l'opération, existence de cahiers adaptés, existence de nombreux documents mis à disposition sur Eduscol) suffisamment tôt (89,1 % en 2024). D'une manière générale, 96,7 % des inspecteurs estiment avoir été suffisamment informés pour communiquer aux enseignants le lien de la page Eduscol où se trouvent ces documents (85,7 % en 2024).

En 2025, 94,1 % des inspecteurs ont connaissance de l'existence de plusieurs versions des cahiers adaptés pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (90,1 % en 2024). Parmi ces inspecteurs, 97,5 % déclarent connaître l'existence du cahier adapté standard (95,0 % en 2024). La connaissance de l'existence de cahiers adaptés pour les élèves non-voyants et les élèves sourds et malentendants est également élevée (75,9 % et 63,3 % en 2025 ; 88,0 % et 75,8 % en 2024).

TABLEAU 34 • Déclarations des IEN sur la communication faite autour de l'évaluation (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Les courriers vous informant de la passation vous sont-ils parvenus suffisamment tôt ?	89,1	96,5
Avez-vous eu connaissance de l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves en situation de handicap ?	90,1	94,1
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté standard ?	95,0	97,5
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves non-voyants ?	88,0	75,9
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants ?	75,8	63,3
D'une manière générale, estimez-vous avoir été suffisamment informé(e) pour communiquer aux enseignants le lien de la page Eduscol où se trouvent les différents documents (PDF des cahiers, cahiers adaptés, documents d'accompagnement des évaluations, ...) ? *	85,7	96,7

Lecture : en 2025, 96,5 % des IEN répondants déclarent avoir reçu suffisamment tôt les courriers les informant de la passation.

Note : * IEN qui ont répondu « tout à fait satisfait » ou « plutôt satisfait ».

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE2.

Les versions adaptées des cahiers sont largement commandées par les enseignants (83,3 % en 2025, contre 83,6 % en 2024). La version du cahier adapté standard est la plus commandée par les enseignants (100,0 % en 2025, contre 98,9 % en 2024), suivie des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants (35,7 % contre 44,2 % en 2024) et des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants (23,1 contre 24,3 %, en 2024).

70,6 % des inspecteurs répondants affirment que leur circonscription a reçu tout le matériel nécessaire au bon déroulement des évaluations dans les écoles et 55,4 % déclarent que ce matériel a été livré suffisamment à l'avance (respectivement 65,5 % et 62,5 % en 2024).

TABLEAU 35 • Déclarations des IEN sur la logistique mise en place autour de l'évaluation (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés ?	83,6	83,3
Si oui, les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés standards ?	98,9	100,0
Si oui, les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants ?	44,2	35,7
Si oui, les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants ?	24,3	23,1
Votre circonscription a-t-elle reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour vos écoles ?	65,5	70,6
Avez-vous reçu le matériel d'évaluation suffisamment tôt pour le mettre à disposition de vos écoles ?	62,5	55,4

Lecture : en 2025, 83,3 % des IEN répondants déclarent que les enseignants de leur circonscription ont commandé des cahiers adaptés.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE2.

7.2.2 Contenu pédagogique des séquences

En 2025, en français et en mathématiques, en début de CE2, pour tous les domaines évalués, les exercices proposés sont jugés favorablement par la majorité des inspecteurs qui les estiment pertinents pour connaître les besoins des élèves (de 84,8 % à 97,6 % d’approbation).

En français, par exemple, 97,5 % des IEN jugent pertinent l’exercice « lire à voix haute un texte ». En mathématiques, l’exercice « résoudre des problèmes » est jugé pertinent par 92,4 % des inspecteurs.

TABLEAU 36 • Proportion d’IEN qui jugent les exercices pertinents pour connaître les besoins des élèves (début de CE2) (en %)

Français	Part d’IEN ayant répondu « tout à fait d’accord » ou « plutôt d’accord » sur la pertinence des exercices (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Comprendre un texte et des phrases à l’oral (texte et phrases lus par l’enseignant(e))	95,8	97,6
Comprendre un texte lu seul(e) (lecture silencieuse)	96,8	93,7
Comprendre des phrases lues seul(e) (lecture silencieuse)	97,8	94,9
Lire à voix haute un texte	97,9	97,5
Écrire des mots (dictés)	95,8	95,0
Reconnaître les principaux constituants de la phrase	94,6	93,7
Différencier les principales classes de mots	95,8	96,2
Utiliser des marques d’accord pour les noms et les adjectifs	96,8	95,0
Mémoriser des temps de conjugaison	96,8	93,7
Mathématiques	Part d’IEN ayant répondu « tout à fait d’accord » ou « plutôt d’accord » sur la pertinence des exercices (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Ordonner des nombres	97,8	96,2
Lire des nombres entiers (reconnaître des nombres dictés)	96,6	96,2
Écrire des nombres entiers (sous la dictée)	97,8	94,9
Reconnaître un nombre entier à partir de sa décomposition additive	96,6	96,2
Placer un nombre sur une ligne graduée	96,5	84,8
Résoudre des problèmes	97,8	92,4
Mémoriser des faits numériques	95,4	94,9
Mémoriser des procédures	95,5	94,9
Poser et calculer avec des nombres entiers (additions, soustractions)	97,8	94,9

Lecture : en 2025, 97,6 % des IEN répondants indiquent que les exercices « comprendre un texte et des phrases à l’oral » en début de CE2 leur paraissent pertinents pour connaître les besoins des élèves.

Champ : écoles du ministère de l’Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE2.

Les inspecteurs peuvent exprimer d'éventuelles réserves vis-à-vis de certains exercices des *Repères CE2*. Si les taux d'adhésion restent élevés, en français, les exercices qui recueillent le plus de réserves sont « reconnaître les principaux constituants de la phrase » et « lire à voix haute un texte » (respectivement 25,0 % et 21,2 %). Ces réserves portent sur la nature des tâches que l'élève doit réaliser et sur le moment de passation (début de CE2).

En mathématiques, c'est pour les exercices « mémoriser des faits numériques » et « placer un nombre sur une ligne graduée » que les IEN ont le plus de réserves (26,9 % pour ces deux compétences). Elles portent sur nature de la tâche que l'élève doit réaliser et sur la durée de réalisation de l'exercice.

TABLEAU 37 • Réserves des IEN vis-à-vis des exercices en début de CE2 et raisons les plus fréquentes (en %)

Pour quel exercice de français avez-vous le plus de réserves ?	Part d'IEN (en %)	Pourquoi ? Raison la plus fréquente
Comprendre un texte et des phrases à l'oral	3,8	Place de l'exercice dans le cahier ; moment de passation (début de CE2)
Comprendre des phrases lues seul(e) (lecture silencieuse)	5,8	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Comprendre un texte lu seul(e) (lecture silencieuse)	13,5	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Lire à voix haute un texte	21,2	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Écrire des mots (dictés)	7,7	Durée de réalisation de l'exercice
Reconnaître les principaux constituants de la phrase	25,0	Moment de passation (début de CE2)
Différencier les principales classes de mots	7,7	Moment de passation (début de CE2)
Utiliser des marques d'accord pour les noms et les adjectifs	3,8	Durée de réalisation de l'exercice ; moment de passation (début de CE2)
Mémoriser des temps de conjugaison	11,5	Moment de passation (début de CE2)

Lecture : en 2025, 3,8 % des IEN répondants indiquent émettre des réserves sur les exercices « comprendre un texte et des phrases à l'oral ».

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, *Repères CE2*.

Pour quel exercice de mathématiques avez-vous le plus de réserves ?	Part d'IEN (en %)	Pourquoi ? Raison la plus fréquente
Ordonner des nombres	1,9	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Lire des nombres entiers (reconnaître des nombres dictés)	1,9	Moment de passation (début de CE2)
Écrire des nombres entiers (sous la dictée)	1,9	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Reconnaître un nombre entier à partir de sa décomposition additive	3,8	Moment de passation (début de CE2) ; place de l'exercice dans le cahier
Placer un nombre sur une ligne graduée	26,9	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Résoudre des problèmes	19,2	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Mémoriser des faits numériques	26,9	Durée de réalisation de l'exercice
Mémoriser des procédures	11,5	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser ; durée de réalisation de l'exercice
Poser et calculer avec des nombres entiers (additions, soustractions)	5,8	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser ; moment de passation (début de CE2) ; formulation de la consigne

Lecture : en 2025, 1,9 % des IEN répondants déclarent émettre des réserves sur l'exercice « ordonner des nombres ».

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE2.

7.2.3 Portail et restitutions

89,0 % des inspecteurs de circonscription répondants déclarent ne pas avoir eu de difficultés pour accéder au portail de saisie et restitution (88,9 % en 2024).

TABLEAU 38 • Proportion d'IEN qui ont pu accéder aisément à leur espace sur le portail de saisie et de restitution (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Accès aisé au portail de saisie et de restitution	88,9	89,0

Lecture : en 2025, 89,0 % des IEN répondants indiquent avoir pu accéder aisément à leur espace sur le portail de saisie et de restitution.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE2.

7.2.4 Pilotage et formation

Le dispositif des évaluations nationales *Repères CE2* propose de nombreux documents d'accompagnement.

Les trois ressources les plus utilisées par les IEN dans le cadre d'un pilotage pédagogique sont les cahiers et guides en version PDF, le guide des scores et les publications de la DEPP (notes d'information, rapport technique) (respectivement 26,2 %, 17,9 % et 14,3 %). Les vidéos de présentation des exercices de fluence et de ligne numérique et les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF sont les ressources les moins utilisées.

TABLEAU 39 • Ressources les plus utilisées par les IEN dans le cadre d'un pilotage pédagogique (en %)

	Part d'IEN (en %) *	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Les cahiers et guides en version PDF	32,7	26,2
Les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF	1,9	**
La vidéo de présentation du dispositif	3,7	9,5
Les vidéos de présentation des exercices de fluence et de ligne numérique	0,9	**
La vidéo « analyser les résultats pour répondre aux besoins des élèves »	13,1	6,0
Le diaporama de présentation du dispositif	4,7	3,6
Le guide des scores	21,5	17,9
Les guides pour les accès directeur et enseignant à la saisie et à la restitution des résultats	3,7	3,6
Le guide pour l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques	0,9	3,6
Les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves	5,6	11,9
EvalAide (CSEN)	3,7	3,6
Les publications de la DEPP (notes d'information, rapport technique)	7,5	14,3

Lecture : en 2025, 26,2 % des IEN répondants indiquent avoir utilisé le plus souvent dans le cadre du pilotage pédagogique les cahiers et guides en version PDF.

Note : * parmi toutes les ressources proposées, il s'agissait de numéroter de 1 à 5 les ressources utilisées le plus souvent, 1 étant la ressource la plus utilisée ; ** les « versions adaptées des cahiers et des guides au format PDF », ainsi que « les vidéos de présentation des exercices de fluence et de ligne numérique », ne figurent pas parmi les ressources les plus utilisées par les IEN ayant répondu en 2025.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE2.

Par ailleurs, les inspecteurs sont interrogés sur les exercices étant les plus difficiles à exploiter en formation. En français, les inspecteurs ont le plus de réserves pour les exercices « comprendre un texte lu seul(e) (lecture silencieuse) », « comprendre un texte et des phrases à l’oral (texte et phrases lus par l’enseignant(e)) » et « reconnaître les principaux constituants de la phrase » (respectivement 12,8 %, 8,5 % et 8,5 %). En mathématiques, les inspecteurs ont le plus de réserves pour les exercices « mémoriser des faits numériques », « résoudre des problèmes » et « placer un nombre sur une ligne graduée » (respectivement 17,0 %, 13,8 % et 13,8 %).

TABLEAU 40 • Proportion d’IEN qui déclarent, pour les exercices proposés en français, ceux dont l’exploitation serait la moins aisée à réaliser en formation (en %)

Français	Part d’IEN (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Comprendre un texte et des phrases à l’oral (texte et phrases lus par l’enseignant(e))	7,4	8,5
Comprendre des phrases lues seul(e) (lecture silencieuse)	5,7	6,4
Comprendre un texte lu seul(e) (lecture silencieuse)	10,7	12,8
Lire à voix haute un texte	4,1	8,5
Écrire des mots (dictés)	1,6	4,3
Reconnaître les principaux constituants de la phrase	5,7	8,5
Différencier les principales classes de mots	4,1	5,3
Utiliser des marques d’accord pour les noms et les adjectifs	1,6	2,1
Mémoriser des temps de conjugaison	9,8	7,4

Lecture : en 2025, 8,5 % des IEN répondants déclarent que l’exercice « comprendre un texte et des phrases à l’oral (texte et phrases lus par l’enseignant(e)) » est l’exercice de français dont l’exploitation semble la plus délicate à réaliser en formation.

Champ : écoles du ministère de l’Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE2.

TABLEAU 41 • Proportion d’IEN qui déclarent, pour les exercices proposés en mathématiques, ceux dont l’exploitation serait la moins aisée à réaliser en formation (en %)

Mathématiques	Part d’IEN (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Ordonner des nombres	0,8	0,0
Lire des nombres entiers (reconnaître des nombres dictés)	1,6	0,0
Écrire des nombres entiers (sous la dictée)	0,8	0,0
Reconnaître un nombre entier à partir de sa décomposition additive	3,3	4,3
Placer un nombre sur une ligne graduée	9,8	13,8
Résoudre des problèmes	10,7	13,8
Mémoriser des faits numériques	9,0	17,0
Mémoriser des procédures	9,0	5,3
Poser et calculer avec des nombres entiers (additions, soustractions)	2,5	4,3

Lecture : en 2025, 0,0 % des IEN répondants déclarent que l’exercice « ordonner des nombres » est l’exercice de mathématiques dont l’exploitation semble la plus délicate à réaliser en formation.

Champ : écoles du ministère de l’Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE2.

Les données des évaluations *Repères* sont largement exploitées par la majorité des inspecteurs dans les concertations inter-cycles. C’est dans les concertations entre les cycles 2 et 3 qu’elles sont les plus utilisées (88,3 %).

TABLEAU 42 • Proportion d’IEN qui déclarent exploiter les données des évaluations dans les concertations inter-cycles (en %)

	Part d’IEN ayant répondu « très souvent » ou « souvent » exploiter les données des évaluations dans les concertations inter cycles (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Cycle 1 - cycle 2	85,2	85,8
Cycle 2 - cycle 3	86,4	88,3
Cycles 1 - 2 - 3	72,6	82,7
Liaison école / collège	79,8	85,5

Lecture : en 2025, 85,8 % des IEN répondants déclarent exploiter les données de ces évaluations dans les concertations inter-cycles (cycle 1 - cycle 2).

Champ : écoles du ministère de l’Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE2.

À l'issue des passations, les correspondants académiques communiquent aux IEN des documents de restitution consolidée des résultats produits par la DEPP : des tableurs par circonscription décrivant, dans tous les domaines évalués, la répartition des élèves en trois groupes de maîtrise, ainsi que les effectifs d'élèves répartis dans les trois groupes pour toutes les écoles de la circonscription. 73,5 % des IEN déclarent connaître ces documents ; parmi eux, 91,2 % déclarent utiliser ces documents et 94,8 % les trouver intéressants. En 2025, 89,3 % des IEN ont utilisé Archipel (ex APAE) pour consulter les résultats aux évaluations.

TABLEAU 43 • Proportion d'IEN qui déclarent connaître, utiliser et consulter les documents de restitution transmis par les correspondants académiques ou disponibles sur Archipel (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Connaissez-vous ces documents ?	80,6	73,5
Si oui, les trouvez-vous intéressants ?	95,1	94,8
Les utilisez-vous ?	92,2	91,2
Vous rendez-vous sur Archipel (ex APAE) pour consulter les résultats aux évaluations ?	79,6	89,3

Lecture : en 2025, 73,5 % des IEN répondants indiquent connaître les documents de restitution consolidée des résultats produits par la DEPP transmis par les correspondants académiques.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE2.

7.2.5 Bilan

En 2025, 93,5 % des inspecteurs de circonscription estiment que les évaluations *Repères* sont un dispositif qui a de l'influence sur leur gestion des plans de formation. Par ailleurs, 96,7 % des inspecteurs déclarent que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'accompagnement des équipes.

Dans leur grande majorité, les inspecteurs de circonscription estiment que ces évaluations leur ont permis de déceler ou de confirmer des besoins dans leur circonscription (respectivement 93,7 % en 2025, contre 91,2 % en 2024 et 97,6 % en 2025 contre 96,2 % en 2024). Enfin, 79,1 % des inspecteurs déclarent que ce dispositif d'évaluation a une influence sur les pratiques d'enseignement (75,9 % en 2024).

TABLEAU 44 • Proportion d'IEN indiquant l'influence du dispositif d'évaluation au niveau de leur circonscription (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'organisation de vos plans de formation ?	88,9	93,5
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'accompagnement des équipes ?	95,7	96,7
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation a une influence sur les pratiques d'enseignement ?	75,9	79,1
Cette évaluation vous a-t-elle permis de déceler des besoins dans votre circonscription ?	91,2	93,7
Cette évaluation vous a-t-elle permis de confirmer des besoins dans votre circonscription ?	96,2	97,6

Lecture : en 2025, 93,5 % des IEN répondants pensent que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'organisation de leurs plans de formation.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CE2.

REFERENCES DES PUBLICATIONS DE LA DEPP



Nicolas Miconnet, Ronan Vourc'h (2015), « Détermination des standards minimaux pour évaluer les compétences du socle commun » ; *Éducation et formations*, n°86-87, p.141-158, MENSER-DEPP

Bunch M., Cizek G., 2007, *Standard Setting: A Guide to Establishing and Evaluating Performance Standards on Tests*, London, Thousand Oaks, Sage Publications

Ian M. Lyons and Daniel Ansari, *Foundations of Children's Numerical and Mathematical Skills: The Roles of Symbolic and Nonsymbolic Representations of Numerical Magnitude*. In: Janette B. Benson, *Advances in Child Development and Behavior*, Vol. 48, Burlington: Academic Press, 2015

Ian M. Lyons, Stephanie Bugden, Samuel Zheng, Stefanie De Jesus, Daniel Ansari; *Symbolic Number Skills Predict Growth in Nonsymbolic Number Skills in Kindergarteners*, American Psychological Association, *Developmental Psychology*, 2018, Vol. 54, No. 3, 440–457

Évaluations Repères 2018 de début de CP : premiers résultats - Note d'information - N°19.13 - avril 2019, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2018 de début de CE1 : premiers résultats - Note d'information - N°19.14 - avril 2019, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Point d'étape à mi-CP 2018-2019 : premiers résultats - Note d'information - N°19.15 - avril 2019 Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2019 de début de CP : premiers résultats - Note d'information - N°20.05 - février 2020, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2019 de début de CE1 : premiers résultats - Note d'information - N°20.06 – février 2020, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Point d'étape à mi-CP 2019-2020 : premiers résultats - Note d'information - N°20.14 - avril 2020 Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2020 de début de CP et de CE1 : baisse des performances par rapport à 2019, notamment en français en CE1, et hausse des écarts selon les secteurs de scolarisation - Note d'information - N°21.01 – janvier 2021, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Progression des performances des élèves de CP à mi-parcours entre 2020 et 2021. Résultats des évaluations Point d'étape à mi-CP 2020-2021 - Note d'information - N°21.27 – juin 2021, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2021 de début de CP et de CE1 : les effets négatifs de la crise sanitaire de 2020 surmontés en 2021 - Note d'information - N°22.01 – janvier 2022, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Christophe Laskowski, Lucie Neirac, Elodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2022 de début de CP et de CE1 : des résultats comparables à ceux de 2021, à l'exception d'une baisse en français en CE1 - Note d'information - N°23.01 – janvier 2023, Sandra Andreu, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac, Élodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

« Alors que l'année de CP permet de réduire les écarts de performances entre secteurs de scolarisation, les vacances scolaires les accentuent » - N°23.17 – avril 2023, Sandra Andreu, Pierre Conceição, Yann Eteve, Ronan Vourc'h

Évaluations Point d'étape à mi-CP 2022-2023 : en français, les élèves reviennent au niveau de 2020 alors qu'en mathématiques ils le dépassent - Note d'information - N°23.30 – juin 2023, Sandra Andreu, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac, Elodie Persem, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h

Évaluations Repères 2023 de début de CP et de CE1 : des résultats comparables à ceux de 2022, à l'exception d'une légère baisse en français en CE1 - Note d'Information n° 24.13 - avril 2024, Julien Desclaux, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac Sandra Andreu, Pierre Conceição, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Massimo Loi, Stéphanie Mas, Élodie Persem, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2023 de début de CM1 : meilleures performances des filles en français et des garçons en mathématiques - Note d'Information n° 24.14, avril 2024, Cédric Bourgeois, Lauriane Magnino, Gaël Raffy, Sandra Andreu, Pierre Conceição, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Massimo Loi, Stéphanie Mas, Elodie Persem, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h

Évaluations Point d'étape à mi-CP 2023-2024 : amélioration des résultats par rapport à 2023 et réduction des écarts entre secteurs de scolarisation - Note d'Information n° 24.24 - juillet 2024, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac, Sandra Andreu, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Massimo Loi, Stéphanie Mas, Elodie Persem, Guillaume Rue, Magalie Robaut, Julie Thumerelle

Évaluations Repères 2024 de début de CP : des résultats en français et en mathématiques comparables à ceux de 2023 et en légère hausse par rapport à 2019 - Note d'Information n° 25.15 - mars 2025, Laetitia Evrard, Stéphanie Le Breton. Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Gaël Raffy, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2024 de début de CE1 : hausse des résultats par rapport à 2023 et réduction des écarts en mathématiques entre public hors éducation prioritaire et éducation prioritaire - Note d'Information n° 25.16 - mars 2025, Laetitia Evrard, Stéphanie Le Breton. Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Gaël Raffy, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2024 de début de CE2 : meilleures performances des filles en français et des garçons en mathématiques, à l'exception de poser et calculer - Note d'Information n° 25.17 - mars 2025, Julien Desclaux, Hugo Giraudeau-Barthet, Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceição, Yann Eteve, Laetitia Evrard, Charlotte Gill-Sotty, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Gaël Raffy, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2024 de début de CM1 : des résultats stables en français et en légère hausse en mathématiques - Note d'Information n° 25.18 - mars 2025, Lauriane Magnino, Gaël Raffy. Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Laetitia Evrard, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Massimo Loi, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2024 de début de CM2 : meilleures performances des filles en français et des garçons en mathématiques, à l'exception de poser et calculer - Note d'Information n° 25.19 - mars 2025, Cédric Bourgeois, Lourdes Rojas Rubio. Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, François-Xavier Cannes, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Laetitia Evrard, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Gaël Raffy, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, DEPP-B2-1 et B2-2

Retrouvez les travaux de la DEPP sur
education.gouv.fr/etudes-et-statistiques

Publications et archives

Retrouvez toutes les publications et archives de la DEPP sur

archives-statistiques-depp.education.gouv.fr

Jeux de données en open data

Retrouvez tous les jeux de données de la DEPP en open data sur

data.education.gouv.fr